



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

Les Barbouillons

315

Juillet - Septembre 2021

Bulletin trimestriel
d'information





Les Barbouillons 315

Juillet - Septembre 2021

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Sommaire

3	<u>Editorial</u>
4	<u>Calendrier et présentation des activités</u>
6	Annulation de l'Assemblée générale – Damien DELVAUX
6	Annexe 1 : Rapport moral (version du 11 avril 2021) – Damien DELVAUX et le Comité
18	Annexe 2 : Rapport comptable : Bilan financier 2020 et Budget 2021 – Michel LOUVIAUX
20	<u>Rapports des activités</u>
20	Prospection du Bois de Hart (troisième partie) – Daniel TYTECA
22	Prospection de la Réserve naturelle Natagora de la Basse Wimbe – Daniel TYTECA
29	Prospection géologique-naturaliste aux environs de la Carrière des Limites
29	Partie I – Observations naturalistes – Marc PAQUAY et Damien DELVAUX
31	Partie II – Observations géologiques dans la Carrière des Limites – Damien DELVAUX
36	Observations et inventaire naturaliste à Boton – Daniel TYTECA et Marc PAQUAY
41	<u>Travaux de nos membres</u>
41	Les primevères de Belgique – Notes sur le genre <i>Primula</i> de nos régions et la découverte d'un hybride : <i>Primula x media</i> Peterm. en Famenne – Michel LOUVIAUX
51	Quelques retours d'orchidées en Lesse et Lomme – Daniel TYTECA
57	<u>Chronique de l'environnement</u>
57	Réunion de la Commission Permanente de l'Environnement – Damien DELVAUX, Daniel TYTECA, Marc PAQUAY

Crédit photographique de la page de garde : Bandeau (Haute-Lesse) – Marie Hélène NOVAK

Photos centrales : Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) au Saut del Berbis – Benoit NOLLEVAUX

Editorial

Par Damien DELVAUX

Chers amis, voici enfin une franche éclaircie dans cette longue période de pandémie, et à nouveau un Barbouillons avec des rapports d'activités en 'présentiel'. Celui-ci débute avec le rapport moral qui n'a malheureusement pas pu être approuvé lors d'une AG, circonstances obligent. Les activités ont donc repris avec le début du printemps et c'est avec joie que tous se sont retrouvés « sur le terrain ». Les conditions climatiques ayant été favorables en début de saison, la végétation a explosé lors des premiers rayons de soleil. Les sorties ont repris le 15 mai avec une série de prospections et inventaires botaniques assortis d'un peu de géologie. Une séance de la commission environnement et deux sessions en France ont complété le programme : une mini-session dans les Vosges organisée par les Naturalistes de Charleroi et la session d'été en Bretagne, en cours lors de la rédaction de ce numéro des Barbouillons.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Damien Delvaux

Le président qui porte les NHL, même en Bretagne... avec plaisir !



Photo Véronique LEMERCIER

Calendrier et présentation des activités

Il est recommandé aux personnes intéressées de consulter le site Internet (www.naturalistesdelahautelesse.be) pour obtenir les dernières informations quant à la tenue des activités.

Les dates indiquées ci-dessous sont fournies à titre provisoire. Elles sont susceptibles d'annulation ou de report, en fonction des dispositions que prendront les autorités par rapport à la crise sanitaire.

Date	Activité	En pratique*
Vendredi 16 juillet 2021	Journée d'étude des poacées dans la plaine de Behotte , qui regorge de nombreuses espèces de graminées. Nous observerons ensemble ce qui différencie les genres et les espèces. Nous irons également à la Rouge Croix pour y observer, parmi d'autres, <i>Avenula pratensis</i> .	RdV : 9h30, Église d'Eprave Guides : Marc Paquay et Geneviève Adam
Samedi 24 juillet 2021	Visite de trois réserves Natagora en Ardenne : Graide, Roda et Pré Taman . Les groupements végétaux y sont très diversifiés : des prairies humides à renouée bistorte, des prés oligotrophes à molinie et succise, des jonçaias acutiflores, des bas-marais acides, des fragments de landes à callune, un groupement à nard et genêt des anglais, des mégaphorbiaies à reine des prés et angélique ...	RdV : 9h30, sur le parking de l'église de Graide. Guide : Jean-Claude Lebrun (lebrun.jeanclaudio@skynet.be)
Dimanche 1^{er} août 2021 🚶🚶🚶	Noëlle De Brabandere propose de nous guider pour une balade généraliste de Redu à Lesse , sur une boucle de +/- 5 km. Elle s'appuiera aussi sur les compétences des participants pour compléter ses explications.	RdV : 9.30 h, rdv à l'église de Redu (place de l'Esro). Guide : Noëlle De Brabandere
Samedi 21 août 2021 🦉	Matinée d'observation des oiseaux en zone humide et dans le bocage de Lavaux-Sainte-Anne.	RdV : 8h , au parking du château de Lavaux-Sainte-Anne. Guide : Marc Paquay
Samedi 28 août 2021 🏠	Mini-session en ptéridologie, par Michel Louviaux. 1. Aspects théoriques, espèces de Belgique, examen de matériel d'herbier. Séance ouverte à tous.	RdV : Laboratoire de la Vie rurale à Sohier, de 14h à 17h30. Organisation : Michel Louviaux.
Samedi 4 septembre 2021 🦉 📞	Mini-session en ptéridologie, par Michel Louviaux. 2. Espèces du Condroz, de la Famenne et de l'Ardenne septentrionale. Parcours en voiture de ± 120 km. Inscription nécessaire auprès de Michel Louviaux (coordonnées en dernière page).	L'heure et le lieu de rendez-vous seront communiqués aux inscrits. Organisation : Michel Louviaux.
Samedi 18 septembre 2021 🦉 📞	Mini-session en ptéridologie, par Michel Louviaux. 3. Espèces de l'Ardenne méridionale et de la Gaume. Parcours en voiture de ± 120 km. Inscription nécessaire auprès de Michel Louviaux (coordonnées en dernière page).	L'heure et le lieu de rendez-vous seront communiqués aux inscrits. Organisation : Michel Louviaux.
Vendredi 24 septembre 🏠	Commission permanente de l'Environnement. Bienvenue à tous !	RdV : 20h, Laboratoire de la Vie rurale à Sohier.

Samedi 16 octobre 2021  	Matinée ornithologique en bordure de la Famenne. Observation des oiseaux sédentaires du bocage et des derniers migrateurs. Matériel : jumelles ou longue-vue. Nombre de participants limité à 16 personnes. Merci de prévenir les guides de votre participation soit par téléphone au 0487/488.747 soit par mail à l'adresse : marielecomte6@gmail.com	RdV : 8h30 , devant l'église d'Ambly, rue principale à 6953 Ambly (Nassogne). Guides : Marie Lecomte et Dany Pierret.
Samedi 23 octobre 2021	Prospection mycologique au lieu-dit Sur Haurt, au sud de Ave : plantation d'épicéas sur calcaire givetien, particulièrement riche en biodiversité, et environs (hêtraie calcicole).	RdV : 9h30, église de Ave. Guide : Marc Paquay.
Samedi 30 octobre 2021 	Conférence : Découverte de la nature à Oman, par Georges De Heyn	RdV : 16h, Laboratoire de la Vie Rurale, rue de la Place 4, à 6920 Sohier

Prochaine réunion du Comité : 10 septembre 2021 . Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.



Activité réservée aux membres de l'Association en ordre de cotisation.

Toutes les autres activités sont ouvertes à tous !

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.

🌸: Activité spécialisée requérant une connaissance préalable. ⚡: Chantier

📞: Avertir le guide de la participation 👤: Promenade familiale 🌟: Endurance requise

☐: Activité nocturne 🌧️: Annulé en cas d'intempéries 🏠: Activité en salle



Morilles (*Morchella esculenta*), « quelque part en Lesse et Lomme » (D. TYTECA, 24 avril 2021).



Les NATURALISTES de la HAUTE-LESSE – asbl

Siège social : Chanly (WELLIN) – N° d’entreprise : 412936225

Annulation de l’Assemblée générale

L’Assemblée générale des NHL était initialement prévue pour le 23 janvier 2021. La situation sanitaire ne permettant pas une participation en présentiel (nouveau mot dans notre vocabulaire !), elle avait été reportée au 8 mai. Suivant de près l’évolution de la situation sanitaire, nous avons contacté à plusieurs reprises le Bourgmestre de Wellin pour savoir s’il était possible de tenir l’assemblée à l’extérieur. Ayant reçu une réponse négative, le Comité a évalué qu’un nouveau report de l’AG en présentiel n’était pas envisageable avant le début du mois d’octobre vu les nombreuses activités prévues par plusieurs de nos membres et qu’à ce moment elle serait trop proche de la fin de l’année.

Il s’agit d’une situation de force majeure où, quoi que l’on fasse, on se trouve hors du cadre légal. Selon les prescriptions; l’AG devait se faire dans les 3 premiers mois de l’année et une AG virtuelle n’est pas prévue par les statuts ni envisageable pour notre association, surtout pour une AG avec proposition de modification des statuts. Un premier projet de rapport moral avait été envoyé à tous les membres en préparation à l’AG. Après avoir reçu une série de commentaires, le projet de rapport moral a été modifié et renvoyé à tous.

Se trouvant devant cette situation de fait, le Comité a décidé d’annuler la tenue de l’AG pour cette année. La version amendée du rapport moral est ici publiée, sans avoir pu être débattue ni approuvée lors d’une AG en présentiel. Il en est de même pour le rapport comptable vérifié par le vérificateur aux comptes. Estimant que les membres ont eu l’occasion de s’exprimer sur les deux projets de rapport moral et n’ayant pas reçu de commentaires sur la seconde version du rapport moral, le Comité a approuvé sa publication tel que ci-après.

Annexe 1 : Rapport moral (version du 11 avril 2021)

par Damien DELVAUX et les membres du Comité

1. Compte rendu des activités de 2020

Tout d’abord, grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris ces activités en charge !

Les activités de 2020 sont regroupées en rubriques qui correspondent à la finalité et aux buts de notre association.

Activités de sensibilisation, découverte (10 activités)

Ces activités peuvent être générales, axées sur la découverte de certains patrimoines, paysages ou milieux naturels, ou bien davantage centrées sur des thèmes particuliers, comme la géologie, l'ornithologie ou la botanique, voire même des groupes précis d'organismes comme les orchidées, les papillons, ou encore les chauves-souris. A noter aussi que certaines activités mêlent différents thèmes, comme par exemple les thèmes géologiques et historiques, ou géologiques et botaniques, ...

Activités générales (3 activités)

Dimanche 12 janvier : Traditionnelle promenade de Nouvel An dans les bois de Chanly et de Wellin, entre la Passerelle Maria et les « Belles Plumes » – Véronique LEMERCIER et Damien DELVAUX, avec la participation de Philippe CORBEEL (BB 310, pp. 6-8).

Samedi 29 août : Des sites anciens convertis en réserves: les ruisseaux de Glan et Passe-Brebis en passant par le Glaumont (Tellin) – Jean-Claude LEBRUN (BB 312, pp. 27-30).

Dimanche 13 septembre : Fours à chaux de la carrière du Fond des Vaulx à Wellin (journées du Patrimoine) – Anick MAHIN et Damien DELVAUX (BB 313, pp. 7-12).

Activités géologiques

Samedi 19 septembre : Contrôle géologique de la morphologie et du paysage en Calestienne – Damien DELVAUX (BB 313, pp. 13-17).

Activités ornithologiques (1 activité)

Samedi 13 juin : Balade ornithologique : « Déconfinement des NHL sous le soleil de Lessive » – Thibault VOGLAIRE (BB 312, pp. 6-9).

Activités botaniques (3 activités)

Samedi 1^{er} mars. Balade des bourgeons à Resteigne – Michel LOUVIAUX (BB 310, pp. 26-32).

Samedi 20 juin, après-midi: Orchidées comparées d'Ardenne et de Calestienne – Daniel TYTECA (BB 312, pp. 14-15).

Samedi 11 juillet : Epipactis précoces de Lesse et Lomme – Daniel TYTECA (BB 312, pp. 16-20).

Activités mycologiques (1 activité hors programme)

Il n'y a pas eu de sortie NHL pour cause de pandémie Covid-19, mais une activité en petit groupe hors programme :

Mercredi 3 novembre : Récoltes mycologiques au Bois de Hart – Marie-Claire et Charles VESTICHEL, Georgy DE HEYN et Arlette GELIN, rapport : Arlette GELIN (BB 313, pp. 35-36).

Activités forestières (1 activité)

Samedi 20 juin, matinée: Promenade en forêt de Saint-Michel-Freyr (Nassogne) – Philippe MOËS (Agent DNF). Rapport de Daniel TYTECA (BB 312, pp. 10-13).

Formation en ornithologie

Module « formation débutant » (6 sorties)

Samedi 18 janvier : Sortie à Maaseik – Olivier DUGAILLEZ

Dimanche 23 février : Sortie à Chêne (commune de l'Eglise) – Olivier DUGAILLEZ, rapport : Noëlle DEBRABANDERE (BB 310, pp. 39-43).

Samedi 7 mars : Sortie à Bure. – Marie LECOMTE et Dany PIERRET, rapport: Marie-Hélène NOVAK (BB 310, pp. 43-48).

Dimanche 13 septembre : Sortie dans la réserve naturelle de la vallée de la Hulle à Willerzie (Gedinne) – Philippe DURY (BB 312, pp. 39-41), rapport : Pierre-Antoine BARTHÉLÉMY.

Samedi – Dimanche 26-27 septembre : Sortie en Zélande – Olivier DUGAILLEZ

Dimanche 10 octobre : Sortie à Freux (Libramont) – Francine VAN DEN ABBEELE (BB 313, pp. 40-41).

Formation en botanique (2 activités)

Samedi 10 octobre : Exposé botanique sur la classification des plantes et présentation des dix familles d'Angiospermes au Laboratoire de la vie rurale à Sohier – Michel LOUVIAUX (BB 313, pp. 28-30).

Dimanche 11 octobre : Sortie botanique à Lavaux-Sainte-Anne axée sur la reconnaissance des familles – Michel LOUVIAUX (BB 313, pp. 31-34).

Activités de prospections et inventaires (3 activités)

Samedi 18 juillet : Prospection du Bois de Hart, 1^{ère} partie – Marc PAQUAY et Daniel TYTECA (BB 312, pp. 21-26).

Samedi 26 septembre : Inventaire des gentianes en Lesse et Lomme – Daniel TYTECA (BB 313, pp. 18-21).

Samedi 3 octobre : Prospection du Bois de Hart, 2^{ème} partie – Daniel TYTECA, Gisèle WEYEMBERG, Damien DELVAUX (BB 313, pp. 22-27).

Activités de gestion (5+ activités)

Samedi 1^{er} février : Gestion dans la réserve du Borquet à Ave – Daniel Tyteca, Marc Paquay (BB 310, p. 23).

Les 7, 10, 13, 13, 29 janvier, 6, 7, 10 février : Gestion du site du Botton à Belvaux avec débardage des grumes par chevaux de trait organisée par Marc PAQUAY, rapport par Daniel Tyteca, Marc Paquay, Damien Delvaux et Véronique Lemerrier (BB 310, pp. 23-26).

Les 2, 5 janvier, 15 février : Gestion de la mare du Cobri par Véronique LEMERCIER et Damien DELVAUX (BB 310, pp. 22-23).

Samedi 22 août : Gestion de la Mare du Cobri – Marc PAQUAY.

Dimanche 14 novembre : Gestion de la mare du Cobri en petit groupe – Marc Paquay (BB 313, p. 39).

Conférences et films (1 activité) :

Samedi 22 février : Conférence sur la protection des espaces naturels – Sébastien CARBONELLE (Ardenne et Gaume). Laboratoire de la Vie rurale à Sohier. Rapport de Sébastien CARBONELLE et Daniel TYTECA (BB310, pp. 32-37).

Sessions

La session d'été à Morlaix en Bretagne, organisée par les NHL a été reportée en 2021 suite à l'incertitude sur l'ouverture des déplacements en France.

AG et réunions de comité

Samedi 25 janvier : Assemblée générale (BB 310, pp. 9-10), suivie du souper traditionnel dans la Maison des Associations à Wellin.
Vendredi 13 mars – Réunion de comité
Vendredi 12 juin – Réunion de comité
Vendredi 18 septembre – Réunion de comité
Vendredi 11 décembre – Réunion de comité (en virtuel)

Bilan

Nous en arrivons ainsi à un total de 28 activités en 2020 contre 59 en 2019, incluant la formation en ornithologie et l'AG, dont :

10 activités de sensibilisation et découverte contre 22 en 2019 ;
6 activités de formation en ornithologie (débutant) contre 23 en 2019 (débutant + confirmé)
2 activités de formation en botanique contre 2 en 2019
4 activités de prospection et inventaires contre 4 en 2019
3 activités de gestion programmée + 11 informelles contre 7 (3+4) en 2019
1 conférences et films contre 3 en 2019

2. Commission Permanente de l'Environnement (CPENHL)

Lors de sa réunion du 13 mars, le comité n'a pas pu désigner de responsable de la Commission Permanente de l'Environnement (CPENHL). Il a donc été décidé que cette tâche soit gérée de manière collégiale par les membres du comité.

Une réunion de la commission avait été prévue le 5 décembre, mais elle n'a pu être tenue suite au confinement. Cela n'a pas empêché le comité d'être actif sur le plan de l'environnement et de traiter une série de dossiers : (BB 311, p. 38)

- Bois de la Héronnerie : enquête publique (BB 311, p. 38), courrier de M. Hilgers (BB312, p. 42), recours contre le projet « Jardin des Paraboles » (BB313, pp. 42-52)
- Projet de champ d'éoliennes du Chemin des Crêtes à Tellin (BB 311, p. 38)
- Task force Haies (BB 311, p. 38)
- Pétition au sujet des débordements liés aux camps scouts (BB 311, p. 38)
- Projet d'extension de la Carrière des Limites à Ave et Auffe (BB312, pp. 42-44)
- Projet d'extension de la Carrière du Fond des Vault (BB312, pp. 44, 45) et activités de prospection dans le Bois de Har du 18 juillet (BB 312, pp. 21-26) et du 3 octobre (BB 313, pp. 22-27)
- Assèchement du bief de la Lomme à Eprave (BB312, p. 45)
- Croix de Jeumont – état des lieux (BB313, pp. 53-56)
- Collectif Stop Dérive Chasse : Les NHL étant membre fondateur du collectif et Philippe CORBEEL représentant aussi Ardenne et Gaume, le contact avec le collectif a été repris par votre Président.

Nous voyons donc, que très loin d'un « immobilisme » qui est décrié par certains, le comité, même sans responsable attribué, a suivi de près les différents dossiers en cours et qui lui ont été soumis. Nous cherchons à avoir une approche systématique et documentée, en restant dans le domaine d'action des NHL comme défini dans les statuts : « toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature ».

3. Le projet LIFE Prairies bocagères

Ce projet étant terminé, il n'y a plus eu d'activités.

4. Le Contrat de rivière Lesse

Par Georges DE HEYN

Le Contrat de rivière Lesse est né en 2006 suite à l'initiative des Naturalistes de la Haute-Lesse (voir aussi l'article de Marie LECOMTE dans le BB n° 305, pp. 57-58). Le nouveau programme d'actions pour 2020-2022, signé fin décembre 2019 par tous les partenaires au domaine de Chevetogne, prévoit 615 actions préventives ou culturelles destinées à améliorer ou maintenir la qualité de l'eau. Parmi les actions importantes, il cite celles qui visent à assurer la continuité écologique des voies d'eau dans le bassin versant de la Lesse, celles liées au projet Life Prairies Bocagères et un grand nombre d'actions de sensibilisation. Le CR Lesse publie une courte feuille d'information mensuelle (Le Courrier de la Lesse).

Georges DE HEYN représente les NHL parmi les acteurs locaux au sein du CA du CR Lesse et à l'AG du Contrat de Rivière Lesse avec Damien DELVAUX comme suppléant depuis cette année.

En 2020, 617 km de cours d'eau ont été inventoriés malgré les 2 mois d'interruption d'activités suite à la pandémie de la Covid. Un total de 1748 points d'intervention ont été relevés ou revus, dont 468 points noirs prioritaires comme des sources de pollution. De nombreuses animations de sensibilisation et les activités des Journées wallonnes de l'eau ont été supprimées pour les mêmes raisons sanitaires. Le projet « Ici commence la mer » initié par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) en collaboration avec les organismes d'assainissement agréés en Wallonie et les 14 CR a été lancé par la pose de plaques circulaires en lave émaillée à proximité des avaloirs en des endroits fortement fréquentés par le grand public.

Le projet « Saumons en classe » 2021 se déroulera dans les écoles de Arville et Rochefort avec en finale la relâche des alevins en ce mois de mars.

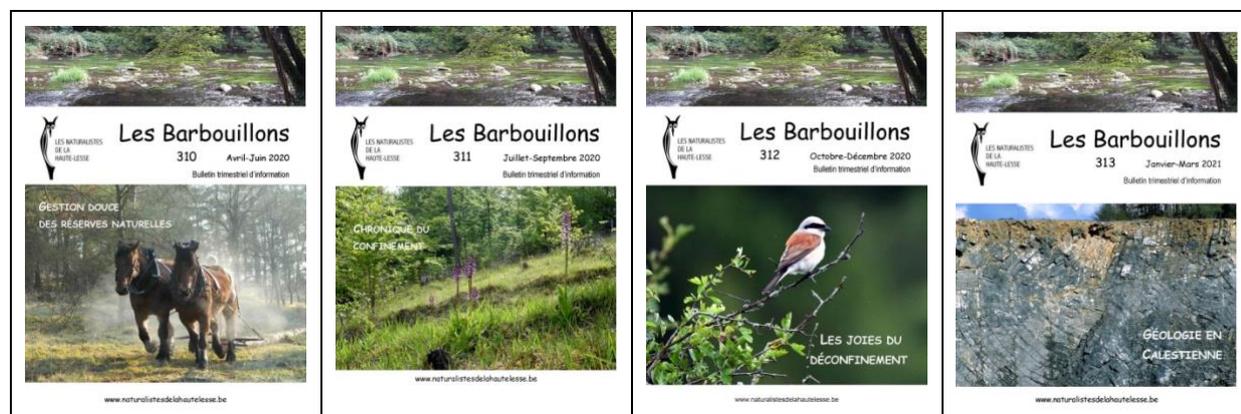
Enfin notons la sortie du topoguide SGR Lesse et Lomme au printemps 2021.



5. Barbouillons

L'année 2020 a vu à nouveau la parution des Barbouillons en couleur, avec cette fois une nouvelle mise en forme de la page de couverture après une petite étude de publications similaires de diverses organisations (naturalistes et autres). Dans les numéros précédents, la table des matières était sur imprimée au-dessus d'une photo d'arrière-plan. Cela donnait un problème de lisibilité du texte et aussi de la photo à tel point que le numéro 309 est paru sans photo d'arrière-plan. Avec l'absence de couleur qui avait été décidée en raison du coût important de l'impression des Barbouillons et Cahiers en 2018 (6895 € d'après le PV de l'AG de 2019, BB 306), ceci le rendait peu attractif.

En réaction, une véritable page de garde attractive a été proposée, avec la photo de la Lesse en bandeau (rappelant celui de la page d'accueil du site Internet) et une photo principale avec un titre court en lettres blanches en surimpression, illustrant un des thèmes développés dans le numéro. Le Sommaire avec la table des matières est reporté au verso de la page de garde, suivi éventuellement d'une rubrique Annonce, de l'Editorial et du Calendrier des activités. Cette nouvelle organisation rend la présentation plus claire et efficace.



La couleur est aussi réapparue, mais en prenant soin de n'imprimer en couleur que les pages qui le nécessitent (avec photos et figures) et non les pages avec uniquement du texte. En réduisant également les impressions supplémentaires pour les échanges, et en demandant des devis auprès de l'éditeur, le coût d'impression et d'envoi des Barbouillons et du Cahier a été ramené à 1680€. Les abonnements aux Barbouillons pour l'année 2020 ayant rapporté 940€, le reste des frais a été couvert par les subsides. Au vu de ce déficit, nous n'avons pas jugé bon de proposer une réduction du prix de l'abonnement.

Rappelons également que nos Barbouillons électroniques sont publiés directement en ligne et sont donc entièrement libres d'accès, sans période de restriction comme pour d'autres revues naturalistes. Nos Barbouillons ne sont pas seulement une feuille d'information et de contact (comme au début), mais contiennent aussi les rapports d'activité, des articles de fond et des notes environnementales. En cela, nous sommes des précurseurs car rares sont les associations (à notre connaissance) qui offrent une publication immédiate en ligne et libre d'accès sur leur site Internet.

En 2020 (n°310-313), 208 pages ont été publiées, contre 192 en 2019. Un nombre total de 52 articles (contre 57 en 2019), nouvelles et informations ont été publiés, dont 17 rapports d'activité, 18 articles de la Chronique du Confinement / Travaux de nos membres, 4 rapports et articles pour la Chronique de l'Environnement, 5 rapports de la Formation Ornithologique, 1 note pour le coin lecture, 7 point d'informations diverses dont malheureusement 5 notices In Memoriam d'anciens membres.

Travail éditorial

L'Édition des Barbouillons, jusqu'au numéro 313 (Janvier-Mars 2021) a été effectuée avec beaucoup d'efficacité par Pierre MANNAERT qui avait repris cette fonction depuis le numéro 306 (mars-juin 2019). La relecture méticuleuse était assurée par Marie-Thérèse ROMAIN. Tous deux sont ici vivement remerciés pour les services appréciables qu'ils ont rendus et qui ont permis à notre revue de connaître le niveau de qualité actuel.

A ce propos, il nous a semblé nécessaire de rappeler la chaîne de responsabilité mise en œuvre pour assurer la qualité des textes publiés. Il est bien indiqué au dos de chaque numéro des Barbouillons « les articles ... n'engagent que la responsabilité de leur auteur », mais la responsabilité s'étend aussi à

l'Editeur responsable et au Comité des NHL. L'Editeur juge de l'adéquation du manuscrit avec la politique éditoriale des NHL, et aussi avec la déontologie journalistique, dont la vérification des faits, le respect des personnes, tout en préservant la liberté d'expression et en évitant toute censure. Le/la relecteur/relectrice propose des corrections et fait des remarques éventuelles sur les textes soumis. L'auteur est tenu au minimum de considérer ces remarques et propositions de correction. Les articles sont en fin de course proposés au comité qui décide de leur publication.

Scannage des archives

Un important chantier a été entrepris pour scanner les archives des Barbouillons et Rapports annuels pour les mettre en ligne sur le site Internet. Jusqu'à présent, seuls les Barbouillons édités électroniquement depuis le numéro 240 (Mars-Avril 2008) étaient disponibles sur le site Internet sous format PDF. Les Rapports annuels et Barbouillons de 1995 à 2007 sont venus les rejoindre. Ils ont été scannés avec une reconnaissance de caractère afin qu'ils puissent être indexés par les moteurs de recherche.

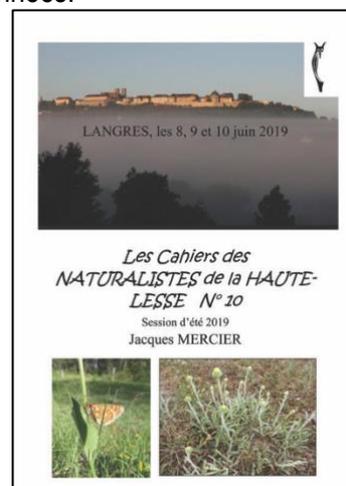
Il convient de noter qu'au début, seul un rapport annuel était publié avec le rapport des différentes activités. Un Périodique Bimestriel d'Information contenant des annonces et le calendrier des activités assurait le contact avec les membres. En 1975, cette feuille d'information prend le titre des Barbouillons après un appel à projets de titre (Rapport Annuel 1975, pp. 8-9). A partir de l'année 1998, les Barbouillons reprennent le compte-rendu des sorties avec une numérotation spécifique et continue au sein de la même année afin de pouvoir être reliés sous forme de rapport annuel à la fin de l'année. Il y a donc un décalage temporel entre les activités annoncées (futurs) et les rapports d'activités (passées). La période indiquée sur les Barbouillons correspondant aux mois futurs (couverts par le calendrier), bien qu'ils contiennent les rapports des activités des deux mois passés. Ainsi, le numéro avec les derniers rapports de l'année avec la liste des membres est donc le premier numéro de l'année suivante. Un fichier Excel est disponible sur le site Internet avec l'index de tous les articles parus avec leurs auteurs, de 1968 à 2017. Il doit encore être mis à jour pour les dernières années.

6. Publications de nos membres

En 2020, nous avons publié le Cahier n°10 de la série des « Cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse » sur la mini-session à Langres, les 8-10 juin 2019, préparé par Jacques MERCIER avec l'aide des participants et de Pierre MANNAERT pour le travail éditorial. Il est paru en mars 2020 (40 pages) et a été distribué gratuitement aux participants à la mini-session.

7. Service Bibliothèque

Jacques MERCIER ayant en charge la gestion de la bibliothèque, aucune demande de consultation de celle-ci n'a été reçue. Ce dernier a animé le « Coin Lecture » des Barbouillons avec une longue note parue dans les Barbouillons n° 312 (pp. 46-50) comprenant le résumé d'une série d'articles intéressants que nous recevons en échange des Barbouillons.



8. Site Internet

La gestion du site Internet est assurée par Benoît NOLLEVAUX pour la seconde année consécutive. Il est remis à jour régulièrement. L'année passée, un onglet 'Agenda' a été ajouté pour y mettre les informations relatives au calendrier des activités, avec une page les activités NHL et une autre pour les gestions partagées des sites naturels. Cette année, un nouvel onglet 'Actualité' a encore été ajouté, pour une publication rapide des nouvelles et informations, dont celles sur l'annulation ou reprise des activités (bien utile en ce temps de crise sanitaire).

L'agenda peut être mis à jour si nécessaire et ainsi différer légèrement de la version papier des Barbouillons. Il est dès lors recommandé de le consulter régulièrement. Cependant tout changement dans l'agenda après la parution des Barbouillons fait aussi l'objet d'un avis par courriel.

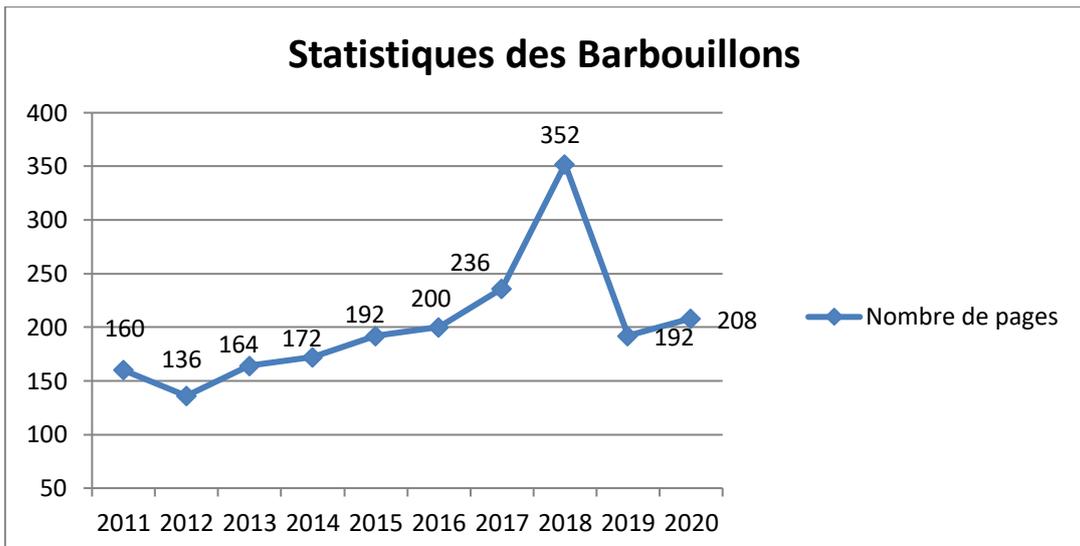
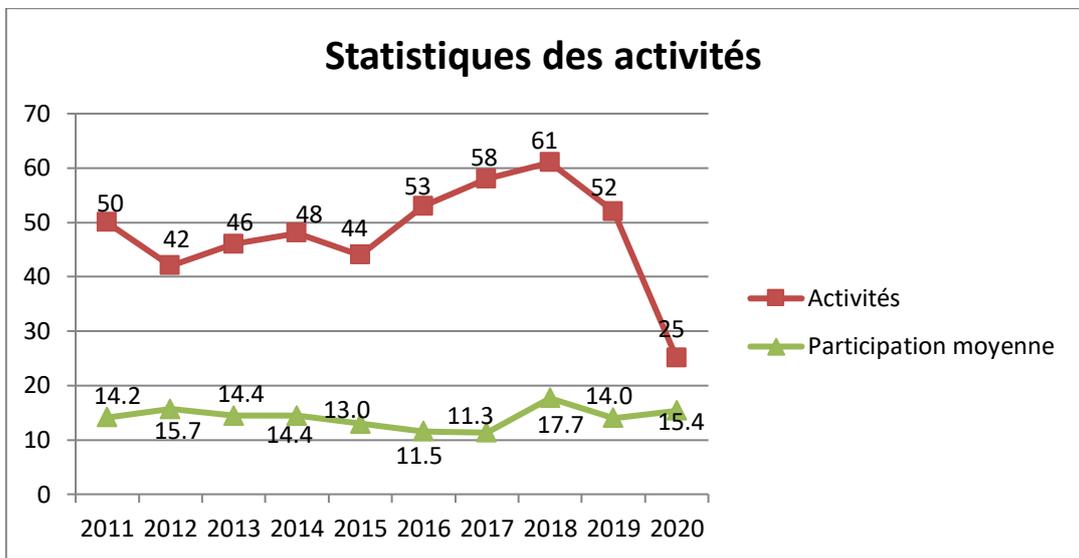
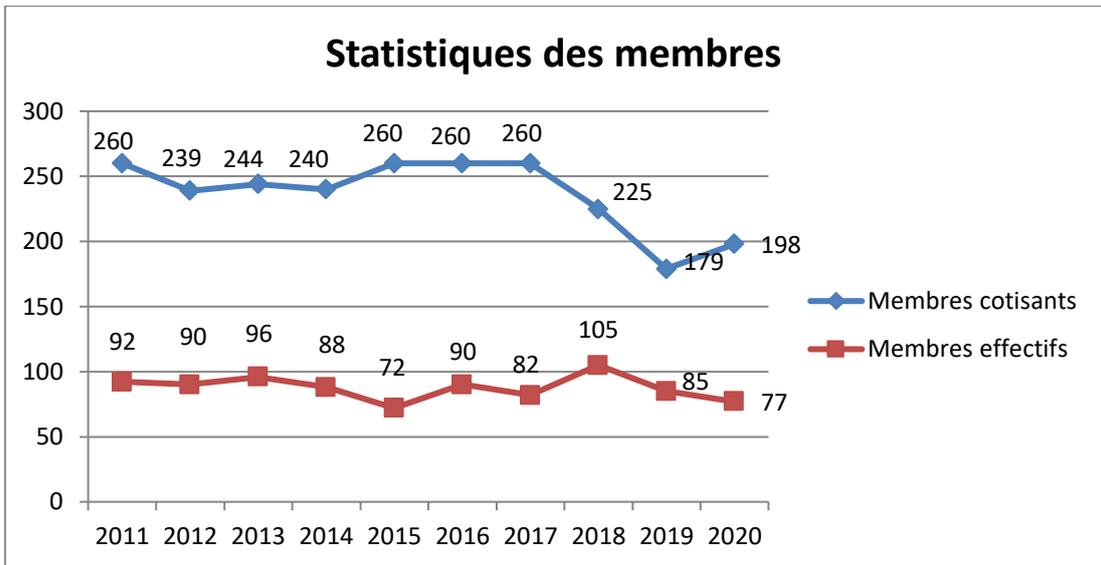
9. Membres et activités

En 2020 l'association comptait 77 membres effectifs et 198 membres cotisants, dont les listes figurent dans le BB n° 313. Vu qu'environ la moitié des activités ont dû être annulées cette année en raison de la pandémie, le comité a décidé de retenir comme critère pour être considéré comme membre effectif, une participation à au moins une activité dans l'année, au lieu de deux habituellement. Cela limite la réduction du nombre de membres effectifs et permet toujours une bonne représentativité à l'AG. En comparaison, il y avait 85 membres effectifs en 2019 et 179 membres cotisants. Le rapport entre membres cotisants et effectifs passe ainsi à 0.39 contre 0.47 l'année passée. Bien que ce fût une « annus horribilis » en termes d'activités, le nombre de membres cotisants, est remonté à 198, récupérant une partie des pertes de 2019 et stoppant la décroissance amorcée en 2018.

Le nombre d'activités en 2020 (25 au programme et 3 hors programme) représente quasiment la moitié de celui de 2019 (59), en parallèle avec les deux épisodes de confinement, au printemps et en automne. Le nombre de participants par activité est même légèrement remonté avec une moyenne de 15,4 contre 14 en 2019 (sans compter les activités hors programme). Pour les publications, nous avons publié quatre Barbouillons (n° 110-113) avec un total de 208 pages et un Cahier des Naturalistes (n°10) avec 40 pages, soit un total de 248 pages publiées en 2020 contre 230 l'année passée. Il n'y a donc pas eu d'effet Covid à ce niveau.

Sur le long terme, l'année 2018 avait été une année particulière suite à l'effet « 50 ans » avec plus d'activités et de participation que la tendance générale. Cette année 2020 fut donc également une année particulière, mais suite à l'effet Covid. On peut s'attendre à ce que l'année 2021 soit aussi impactée assez fortement par la pandémie. C'est en tout cas le cas pour les premiers mois.

Les tendances sur les 10 dernières années sont illustrées par les graphiques suivants :



10. Formation en ornithologie

La formation « ornitho » a également été impactée par la pandémie du covid 19 et seules 6 activités ont pu être réalisées (dont 5 rapportées dans les Barbouillons) sur 11 programmées. Le module « débutant » a eu 18 participants avec une participation moyenne de 4 activités par personne. Evelyne MELOTTE a assuré la gestion et la coordination de ce module, sous la houlette de Philippe CORBEEL. Un total de 6 guides ont assuré l'encadrement.

Lors de la dernière réunion de comité de 2019, une discussion avait eu lieu pour tenter de rapprocher la formation ornitho et ses participants du reste des naturalistes. Un effort avait été demandé aux membres de la formation ornitho pour participer également aux activités générales des NHL. Malheureusement, nous devons constater que sur les 18 membres de la formation « débutant », seuls 2 ont participé à plus d'une activité générale, 3 ont participé à une seule activité générale et les 13 autres ne se sont pas sentis concernés par les autres activités NHL.

En début d'année 2021, le Comité a malheureusement dû constater qu'une formation ornitho similaire à celle organisée par les NHL avait été ouverte dans une autre association et ceci sans concertation préalable. Vu que les guides et les membres inscrits aux cours de l'ancienne formation NHL ont tous été transférés vers cette nouvelle formation, notre formation ornitho a de-facto cessé d'exister. Le comité des NHL n'a pas jugé opportun de recréer une nouvelle formation au sein des NHL, qui aurait fait double emploi avec celle qui a été transférée et a décidé de reprogrammer des sorties ornithologiques ouvertes à tous dans le programme général des activités.

11. Fonctionnement du comité

Au nom de l'Organe d'Administration des NHL, le Président informe l'AG des membres effectifs, de l'existence au cours des dernières années, de problèmes récurrents dans la gestion journalière de l'association et des difficultés de fonctionner avec un des administrateurs du comité actuel.

12. Développements récents, collaborations, perspectives et projets

Panneau didactique sur la Klippe du Bois Niau à l'Ermitage de Resteigne

L'association des Amis de l'Ermite, présidée par notre ami Bruno MARÉE, a terminé en 2020 les fouilles sur le site de l'Ermitage dans le bois Niau qu'elle y avait entreprises depuis plusieurs années. Après avoir remis le site en état, elle a constitué un arboretum didactique et des panneaux explicatifs ont été installés. En complément à cette initiative, un panneau-pupitre sur la caractéristique géologique du site a été préparé et financé par les NHL. Il a été installé en même temps que les autres panneaux, en bordure du site et le long du GR pour plus de visibilité (voir BB 314).

Collaborations

Nous avons poursuivi en 2020 les diverses collaborations établies de longue date, avec diverses associations sœurs, ainsi qu'avec l'administration wallonne responsable de la conservation de la nature et l'administration communale (Wellin) :

- Avec les Naturalistes de Charleroi, nous avons préparé la session d'été en Bretagne, mais celle-ci a dû être reportée en 2021 suite à la pandémie du COVID 19 ;

- Avec Natagora, nous participons au suivi, tant au niveau de l'inventaire biologique que de la gestion des parcelles, du réseau de réserves naturelles coordonné par cette association (par la participation à la Commission de gestion des réserves de Famenne), ou d'autres zones naturelles d'intérêt biologique ;
- Avec Ardenne et Gaume, nous poursuivons notre collaboration dans le cadre des réserves gérées par cette association (dont notamment le Gros Tienne), ainsi que notre participation au comité de gestion des pâturages coordonné par cette association (Marc PAQUAY et Daniel TYTECA) ;
- Avec la commune de Wellin, les NHL ont une convention pour la mise à disposition des NHL des locaux de réunion au Laboratoire de la Vie Rurale à Sohier. Elle donne aussi accès à la grande salle du premier étage pour les commissions, conférences, assemblées générales, etc. En contrepartie, les NHL s'engagent à ouvrir leur bibliothèque à la consultation sur rendez-vous et à mettre en place de 3 à 4 activités grand public par an.

Nous citons encore deux derniers domaines, grâce auxquels nous relayons les points de vue des Naturalistes:

- Participation de certains membres des NHL aux Commissions Consultatives de Gestion des Réserves Naturelles Domaniales (CCGRND), en l'occurrence celles de Namur, Dinant (Marc PAQUAY et Daniel TYTECA) et Neufchâteau (Jean-Claude LEBRUN) ;
- Mandat exercé depuis plusieurs années au Conseil d'administration du CRIE de Saint-Hubert (Marie LECOMTE et Jean-Claude LEBRUN).

En 2020, nous avons participé à l'organisation de la visite des fours à chaux de la carrière du Fond des Vaux le 13 septembre pour les journées du patrimoine, à la demande d'Annick MAHIN (BB 313, pp. 7-12). D'autres activités avaient été prévues en coordination avec l'Office du Tourisme de Wellin (initiation à la botanique les 18-19 avril), mais elles ont été annulées suite au confinement. Cette initiation à la botanique a bien été réalisée par la suite (les 10-11 octobre), mais cette fois organisée uniquement par les NHL vu que l'Office du Tourisme avait annulé toutes ses activités.

Perspectives

L'ensemble des activités et collaborations que l'on vient d'évoquer se poursuivront au cours des années futures. Comme perspectives futures, nous envisageons en particulier :

- La poursuite (et développement ?) d'une initiation en botanique ;
- Le retour de l'ornithologie comme activité générale ;
- L'ouverture d'un groupe de discussion sur les pratiques de gestion des réserves naturelles et de réintroduction d'espèces menacées ;
- Actualisation du Règlement d'ordre intérieur.

13. Subsidés

Comme annoncé lors de l'AG précédente, nous avons perdu notre reconnaissance comme association active dans le champ de l'éducation permanente lors du renouvellement du contrat-programme. Cela a signifié l'arrêt de la réception des subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles que nous recevions dans ce cadre (8000€ annuellement).

D'autre part, le Région Wallonne a attribué une subvention de 1500€ aux NHL pour couvrir une partie des frais de fonctionnement, par Arrêté ministériel du 13 Novembre 2020 signé par Céline Tellier. Une première tranche de 1000€ a été perçue fin 2020 et le solde sera demandé en 2021.

Enfin, nous avons introduit en octobre 2019 un dossier dans le cadre de l'arrêté Boqueteaux pour l'octroi de subventions pour des activités de formation et de sensibilisation au patrimoine naturel wallon. Une enveloppe de 2500 € a été attribuée pour l'année 2020. La plupart des activités normales des NHL et les sorties ornithos sont éligibles pour obtenir un subside, respectivement comme activités de sensibilisation et comme stage. Les demandes de créance sont faites en juin et en décembre. Pour celle de juin, un subside de 200 € a été reçu (2 activités de sensibilisation validées) et pour celle de décembre, un subside de 450 € a été octroyé (5 activités de sensibilisation validées) mais sera versé en 2021.

15. Remerciements

Nous terminons ce rapport par de vifs remerciements à tous les membres des NHL qui ont appuyé l'action du Comité. En premier lieu, il faut citer les « past » présidents non membres du comité (Arlette GELIN, Pierre LIMBOURG, Jean-Claude LEBRUN, Bruno MARÉE, Daniel TYTECA) sans lesquels il aurait été difficile de maintenir le cap. Ce « comité des sages » était complété de Noëlle DEBRABANDÈRE et de Henry DE LAMPER pour les questions juridiques ainsi que de notre expert en gestion douce (Marc PAQUAY).

Il faut aussi citer (et non des moindres), ceux qui ont assuré un support pour la rédaction des Barbouillons (Pierre MANNAERT et Marie-Thérèse ROMAIN) et la gestion du site Internet (Benoît NOLLEVAUX), ainsi que notre rapporteur aux comptes, Henri DE LAMPER. Nous remercions également Georges DE HEYN pour la représentation des NHL à l'AG du Contrat de Rivière Lesse.

Evelyne MELOTTE est remerciée pour l'organisation de la formation Ornitho Débutants.

Nous remercions enfin vivement les nombreux guides - et auteurs- qui ont organisé et guidé nos nombreuses activités et rédigé les rapports. Ce sont eux qui font vivre l'association, permettent à tous de faire de belles découvertes et qui contribuent à la substance des Barbouillons.



Orchis bouffons (*Anacamptis morio*) au Coin de Suzin (Réserve naturelle Natagora, Rochefort),
9 mai 2021 (D. TYTECA).

Les NATURALISTES de la HAUTE-LESSE – asbl

Siège social : Chanly (WELLIN) – N° d'entreprise : 412936225

Annexe 2 : Rapport comptable : Bilan financier 2020 et Budget 2021 Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 8 mai 2021 à Wellin

par Michel LOUVIAUX, trésorier
Examinés par le vérificateur aux comptes, Henri DE LAMPER

Bilan financier 2020

Entrées 2020	
Cotisations	1.876,00 €
ABON BB 2021	40,00 €
ABON BB 2020 870,00 et divers (305,89)	1.175,89 €
Formation ornitho	360,00 €
<u>Subsides</u>	
Arrêté Boqueteaux	200,00 €
Subvention DGO3-DNF	1.000,00 €
Repas annuel	793,87 €
Intérêts bancaires	0,00 €
En caisse fin 2019	18.659,55 €
Total	24.105,31 €

Sorties 2020	
Impression Barbouillons & Cahier NHL	1.563,55 €
Envoi publications	117,40 €
Loyer local Sohier	300,00 €
Formation ornitho	896,00
Activités (caution salle, matériel divers)	372,85 €
Frais de Secrétariat et divers	906,33 €
Panneau géologique de Resteigne	827,72 €
Repas annuel	1.366,36
Assurances	391,88 €
Frais bancaires	54,00 €
En caisse fin 2020	17.609,22 €
Total	24.405,31 €

A noter, en plus du total des avoirs : valeur d'achat du terrain du Cobri (7675 €) et valeur vénale du matériel divers : 1715 €.

Budget 2021

Entrées 2021	
Cotisations	1.800,00 €
Abonnement aux Barbouillons	800,00 €
Activités	0,00 €
<u>Subsides :</u>	
Arrêté Boquetaux	450,00 €
Subvention DGO3-DNF	1.500,00 €
Association ADDES de Libin (Liquidation des Actifs après Dissolution)	3.990,24 €
Repas annuel	0,00 €
Intérêts bancaires	0,00 €
Total	8.540,24 €

Sorties 2021	
Impression Barbouillons Cahier NHL	2.500,00 €
Envoi Publication	200,00 €
Site Internet	150,00 €
Loyer Local	300,00 €
Gestion au Cobri	200,00 €
Activités	300,00 €
Frais de secrétariat et divers	350,00 €
Collectif Stop Dérive chasse (Financement du Poste de chargé de projet)	2.000,00 €
Repas annuel	0,00 €
Assurances	400,00 €
Frais bancaires	60,00 €
Total	6.460,00 €

Le Président
Damien DELVAUX

Le Trésorier
Michel LOUVIAUX

Le Vérificateur aux comptes
Henri DE LAMPER

Bilan séparé des publications 2020 (Barbouillons et Cahiers)

Intitulé	Imprimeur	Envois	Dépenses totales
BB 310	244,86 €	18,10 €	262,96 €
Cahier n° 10	130,38 €	0,00 €	130,38 €
BB 311	301,04 €	42,90 €	343,94 €
BB 312	358,28 €	25,05 €	383,33 €
BB 313	503,50 €	31,35 €	534,85 €
Etiquettes			25,49 €

1.538,06 €	117,40 €	1.680,95 €
-------------------	-----------------	-------------------

Rapports des activités

Prospection du Bois de Hart (troisième partie)

15 mai 2021

Daniel TYTECA

Nous entamons aujourd'hui la troisième et, probablement, dernière partie de notre prospection du Bois de Hart, entamée en 2020, suite à nos inquiétudes face aux perspectives d'extension de la Carrière du Fond des Vaulx. Les prospections précédentes ont eu lieu les 18 juillet et 3 octobre 2020 (voir *Barbouillons* n° 312, pp. 21-26, et n°313, pp. 22-27). A ces trois prospections, il convient d'ajouter une sortie « hors programme » organisée par Arlette GELIN le 3 novembre 2020, dont le compte rendu figure dans le *Barbouillons* n° 313 (pp. 35-36), agrémenté de deux textes aux pp. 36-38, ainsi que des photos de Charles VERSTICHEL qui émaillent tout le numéro 313 des *Barbouillons*.

Avec les trois prospections organisées, nous couvrons l'essentiel des périodes de floraisons, printemps, été et automne. Le texte qui suit sera bref et reprendra la structure adoptée dans le deuxième compte rendu, mettant en exergue les espèces rares et/ou protégées de la Flore de Belgique, en utilisant l'ouvrage de JACQUEMART & DESCAMPS (2018). Nous nous référons aussi aux plans, cartes et numéros utilisés dans ce même deuxième texte.

Le Tableau 1, loin d'être exhaustif, reprend une liste d'espèces végétales observées. Les numéros des colonnes « points » se réfèrent à la carte de la Figure 2 du deuxième article (*Barbouillons* n° 313) ; à ces points ont été adjoints un point « P » indiquant des pelouses situées juste à l'est du point n° 1, et un point « 9 » correspondant aux cultures situées juste au sud du Bois de Hart (voir Figure 2 du 2^{ème} article).

Tableau 1. – Liste (non exhaustive) d'espèces végétales observées autour des points répertoriés à la Fig. 2 (*Barbouillons* n° 313) . L'ordre et la nomenclature suivis sont ceux de la Flore écologique de Belgique (JACQUEMART & DESCAMPS 2018).

Espèce	Points	Espèce	Points
<i>Orchis mascula</i>	2, 3	<i>Viola reichenbachiana</i>	1
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	2	<i>Viola riviniana</i>	2
<i>Convallaria majalis</i>	3, 6	<i>Euphorbia cyparissias</i>	P
<i>Polygonatum odoratum</i>	2, 5	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	1, 5
<i>Carex digitata</i>	2	<i>Mercurialis perennis</i>	1
<i>Carex flacca</i>	2	<i>Silene latifolia</i>	4
<i>Anemone nemorosa</i>	1	<i>Primula veris</i>	P
<i>Aquilegia vulgaris</i>	P	<i>Galium mollugo</i>	2
<i>Helleborus foetidus</i>	2	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	5
<i>Hippocrepis comosa</i>	P	<i>Veronica hederifolia</i>	9
<i>Vicia sepium</i>	1	<i>Veronica polita</i>	7, 9
<i>Fragaria vesca</i>	1	<i>Ajuga reptans</i>	P
<i>Potentilla verna</i>	P	<i>Lamium galeobdolon</i>	1
<i>Prunus avium</i>	1	<i>Origanum vulgare</i>	P
<i>Sorbus aria</i>	7	<i>Phyteuma spicatum</i>	3, 6
<i>Sorbus torminalis</i>	1, 6	<i>Viburnum lantana</i>	5
<i>Hypericum perforatum</i>	2	<i>Viburnum opulus</i>	1
<i>Viola canina</i>	1	<i>Pimpinella saxifraga</i>	P

Dans le Tableau 2 sont reprises les espèces figurant dans la liste rouge de la Flore de Wallonie¹. Ceci n'ajoute pas grand' chose aux données du deuxième article (*Barbouillons* n° 313) : la seule espèce ajoutée est l'orchis mâle (*Orchis mascula*). Nous reprenons aussi la véronique à feuilles luisantes (*Veronica polita*), espèce rare et menacée, que nous avons vue en abondance aujourd'hui, en bordure des cultures situées juste au sud du Bois de Hart (Figures 1 et 2).

Tableau 2. – Liste des espèces végétales rares, menacées et/ou protégées, présentes sur les hauteurs du Bois de Hart, dans les sites menacés par l'extension possible de la Carrière du Fond des Vaulx.*

Espèce	Rareté Flore belge	Statut UICN	Protection
<i>Orchis mascula</i>	C - me		Annexe VII
<i>Veronica polita</i>	R - B	Menacé d'extinction	-

* L'ordre, la nomenclature et les degrés de rareté (R = rare ; RR = rarissime ; suivant le cas, en Belgique – « B » – ou dans le Domaine médio-européen – « me ») sont ceux de la Flore écologique de Belgique (JACQUEMART & DESCAMPS 2018). Statut UICN : degrés de menace suivant les définitions de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Protection : voir en Annexe de l'article paru dans les *Barbouillons* n° 313.

Référence

JACQUEMART, A.-L. & DESCAMPS, C., 2018.- Flore écologique de Belgique. Éditions Averbode/Erasmus, Bouge, et Jardin botanique de Meise, 634 pp.



Figure 1. – Des participants herborisent juste au sud du Bois de Hart (photo Véronique LEMERCIER).

¹ Voir <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/especes/flore/LR2010/liste.aspx>.



Figure 2. – La véronique à feuilles luisantes (*Veronica polita*), enchevêtrée avec la véronique à feuilles de lierre (*Veronica hederifolia* – feuilles trilobées, au centre), au sud du Bois de Hart (photo D. TYTECA).

Prospection de la Réserve naturelle Natagora de la Basse Wimbe

22 mai 2021

Daniel TYTECA²

Présentation de la Réserve³

« La réserve de Basse Wimbe est logée au centre de la dépression schisteuse de la Famenne, dans la commune de Rochefort. Dans un paysage très ouvert, le site assez étendu se compose essentiellement de prairies, avec çà et là quelques lambeaux forestiers.

« Les sols de la région sont caractérisés par des argiles lourdes et imperméables. Sur ces terres peu rentables, les cultures ont toujours été rares, et les prairies dominantes. Dans le terroir bocager de la Famenne, les fauches tardives et le pâturage extensif des troupeaux ont permis l'établissement d'un type particulier de prairie humide, riche en silaüs des prés (*Silaum silaus*), colchiques d'automne (*Colchicum autumnale*), et bien d'autres plantes à fleurs, graminées et laïches. Mais l'intensification des pratiques agricoles a progressivement transformé ces milieux. En Basse Wimbe comme ailleurs en

² Conservateur de la réserve de la Basse Wimbe, auteur des photos de l'article.

³ En partie basée sur le site de Natagora : <https://www.natagora.be/reserves/basse-wimbe>.

Famenne, la végétation des prairies a été profondément altérée par le remembrement, le drainage et l'engraissement des herbages.

« La réserve naturelle comprend un ensemble de prairies de valeurs inégales : certaines sont des petits bijoux, d'autres sont des milieux dont la diversité biologique doit être restaurée. Nous y travaillons ! Parmi les espèces qui font déjà la richesse du site, certaines sont assez rares. L'ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*), l'orchis bouffon (*Anacamptis morio*), la platanthère des montagnes (*Platanthera chlorantha*) ne sont qu'un aperçu de la grande diversité floristique. Sans compter les nombreux champignons, lichens et mousses. Quelques boisements de chênes où poussent cornouiller mâle, bois-gentil, alisier et genévrier sont laissés à leur évolution propre.

« Les oiseaux des bocages sont bien représentés sur la réserve et ses alentours, avec notamment le Rossignol philomèle, le Tarier pâtre, la Pie-grièche écorcheur et occasionnellement le très rare Râle des genêts. De nombreux papillons fréquentent les prairies les plus diversifiées. Mais le plus remarquable insecte de cette réserve naturelle est sans conteste une petite demoiselle au bleu profond, l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), espèce extrêmement rare en Wallonie. »

La carte de la Figure 1 permet de visualiser l'étendue de la réserve, sur une superficie totale de 42,26 hectares. La plus grande partie de cette superficie (86,4 %) est constituée de formations herbacées, essentiellement des prairies de fauche ; le reste se compose de milieux forestiers (12,1 %), de haies et fourrés (1,1 %) et d'eaux de surface et végétations associées (0,4 %). Sur les quelque 330 espèces de plantes supérieures qu'abrite la réserve, 16 peuvent être considérées comme remarquables (espèces protégées et/ou menacées à l'échelle régionale voire locale) ; plus de 1000 espèces animales y ont été observées, dont 106 oiseaux et 28 mammifères, parmi lesquelles plusieurs espèces remarquables.

Historiquement, les premières parcelles de la réserve ont été acquises en 1995 dans le cadre d'un projet LIFE qui visait à restaurer des prés de fauche en faveur du râle des genêts. Ces premières parcelles totalisaient 19,73 ha ; s'y sont ajoutés par la suite 7,07 ha, puis 15,42 ha, à l'occasion de la mise en œuvre du projet LIFE « Prairies bocagères ». L'agrément a déjà été obtenu pour les 26,80 premiers hectares ; une demande est actuellement en cours pour la totalité de la superficie.

On notera la présence d'un « voisin encombrant » à la Figure 1 : le « noyau central » (constitué des UG004, 005, ... UG022), ainsi que les prairies de l'UG001, jouxtent directement le tristement célèbre « Domaine des Paraboles » (celles-ci sont visibles à la Figure 1, juste au nord de l'UG001).

Jusqu'ici, les Naturalistes de la Haute-Lesse ne se sont pas souvent rendus dans les différents espaces de la réserve de Basse Wimbe. Il convient toutefois de souligner notre visite de 2004⁴, au cours de laquelle fut notamment observée la gesse de Nissole (*Lathyrus nissolia*).

Nos prospections du 22 mai

Notre groupe, fort d'une quinzaine de personnes, n'a évidemment pas parcouru la totalité des parcelles de la réserve, représentées à la Figure 1. Nous en avons visité quelques parties parmi les plus représentatives, dans le « noyau central » (au sud-ouest du Bois de la Héronnerie) ainsi qu'aux environs du carrefour de Genimont. Le Tableau 1 dresse un inventaire – pas du tout exhaustif ! – de nos observations, qui vont ci-après faire l'objet de quelques commentaires plus détaillés.

⁴ MAREE, B. & PAQUAY, M., 2004 : Samedi 5 juin : Prospections botanique et entomologique dans les plaines de Lessive. *Les Barbouillons* N° 218 : 96-98. Complété par LIMBOURG, P., 2004 : Découvertes exceptionnelles : *Lathyrus nissolia*. *Les Barbouillons* N° 218 : 74-75.

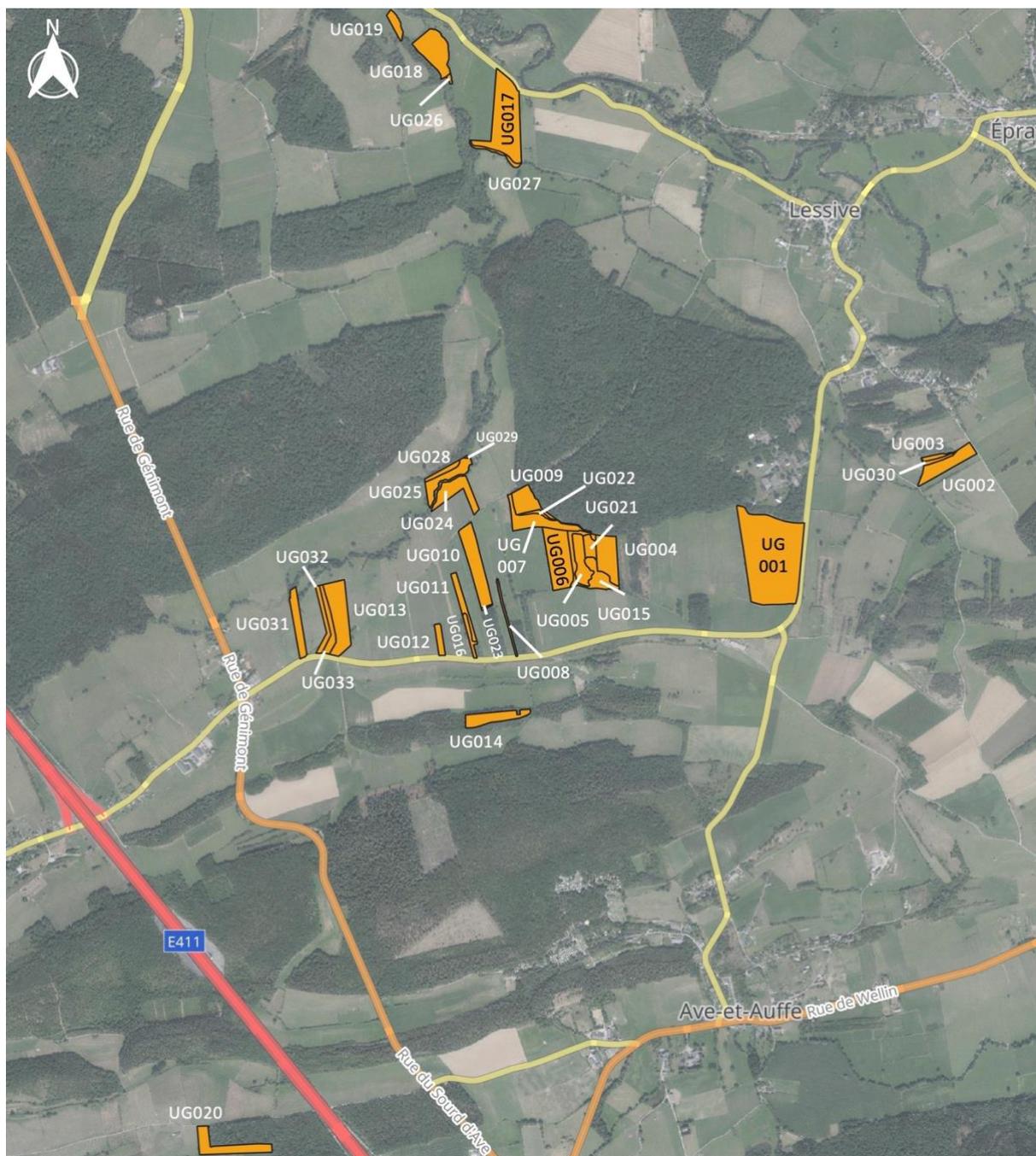


Figure 1. – Les différentes parties de la Réserve naturelle Natagora de la Basse Wimbe, entre Lessive, Ave-et-Auffe, Lavaux-Sainte-Anne et Villers-sur-Lesse (commune de Rochefort) (d'après Natagora).

Près d'une des mares établies au bas des grandes prairies faisant face aux Antennes (UG001), nous pouvons voir une petite Grenouille verte (*Pelophylax lessonae*). La création de points d'eau en divers endroits de la réserve est un élément essentiel de la lutte pour le maintien de cette espèce en régression en Wallonie (JACOB et al. 2007), comme pour d'autres espèces. En raison du temps maussade, nous ne voyons pas de libellule. Le lendemain, de passage à cet endroit avec un groupe de Naturalistes belges (Section Orchidées d'Europe et Gomphus), nous avons pu relever la présence de deux d'entre elles, l'Agrion élégant (*Ischnura elegans*) et l'Agrion porte-coupe (*Enallagma cyathigerum*).

Tableau 1. – Quelques espèces observées dans les parcelles traversées. Pour les espèces végétales, la nomenclature utilisée est celle de JACQUEMART & DESCAMPS (2018). Les espèces remarquables et/ou menacées sont signalées en grasses, avec un astérisque.

<p>UG001 ouest (mare) Myosotis des marais (<i>Myosotis scorpioides</i>) Fleur de coucou (<i>Lychnis flos-cuculi</i>) Laiche cuivrée (<i>Carex otrubae</i>) *Petite grenouille verte (<i>Pelophylax lessonae</i>)</p> <p>UG004 (mare) Massette à feuilles larges (<i>Typha latifolia</i>)</p> <p>Chemin entre UG004 et UG021 Corydale solide (<i>Corydalis solida</i>) Ail des ours (<i>Allium ursinum</i>) Renoncule tête d'or (<i>Ranunculus auricomus</i>) Lamier jaune (<i>Lamium galeobdolon</i>)</p> <p>UG021 Petit rhinanthé (<i>Rhinanthus minor</i>) Colchique (<i>Colchicum autumnale</i>) Angélique sauvage (<i>Angelica sylvestris</i>) Myosotis des marais (<i>Myosotis scorpioides</i>)</p> <p>UG005 (notamment près de la mare) Petit rhinanthé (<i>Rhinanthus minor</i>) Luzule des champs (<i>Luzula campestris</i>) Laiche dystique (<i>Carex disticha</i>) Sélin à feuilles de cumin (<i>Selinum carvifolia</i>) Petit boucage (<i>Pimpinella saxifraga</i> var. <i>dissectifolia</i>)</p>	<p>Avoine pubescente (<i>Avenula pubescens</i>) Myosotis ramifié (<i>Myosotis ramosissima</i>) Angélique sauvage (<i>Angelica sylvestris</i>)</p> <p>UG022 (Nardaie) *Platanthère des montagnes (<i>Platanthera chlorantha</i>)</p> <p>UG007 *Scorsonère des prés (<i>Scorzonera humilis</i>)</p> <p>UG033 Ache noueuse (<i>Helosciadium nodiflorum</i>) Petite berle (<i>Berula erecta</i>) Scirpe des bois (<i>Scirpus sylvaticus</i>) Iris jaune (<i>Iris pseudacorus</i>) Jonc glauque (<i>Juncus inflexus</i>) Reine des prés (<i>Filipendula ulmaria</i>) Laiche cuivrée (<i>Carex otrubae</i>) Menthe aquatique (<i>Mentha aquatica</i>) Baldingère (<i>Phalaris arundinacea</i>) Potentille des oies (<i>Argentina anserina</i>) Rubanier ramifié (<i>Sparganium erectum</i>) Épilobe à petites fleurs (<i>Epilobium parviflorum</i>) *Scrofulaire ailée (<i>Scrophularia oblongifolia</i>) Laiche des marais (<i>Carex acutiformis</i>) Laiche aigüe (<i>Carex acuta</i>) *Orchis bouffon (<i>Anacamptis morio</i>)</p>
---	---

Nous passons un peu plus de temps à l'exploration de certaines parcelles, comme la prairie de l'UG005. Alors que les graminées sont en général plutôt élevées en raison de conditions climatiques favorables cette année (pluviosité importante), la présence de rhinanthés (*Rhinanthus minor*) induit une baisse significative de la vigueur des graminées, en raison du caractère hémiparasite du rhinanthé. Dans le haut de l'UG005, une ancienne mare a été restaurée, induisant un cortège de plantes assez différent de ce qui s'observe ailleurs dans la prairie (voir Tableau 1). C'est notamment ici qu'aurait été vue la gesse de Nissole (*Lathyrus nissolia*) ; hélas elle n'est pas encore visible aujourd'hui.

La « nardaie » (UG022) montre une nette rupture par rapport à la prairie humide qui la borde (UG007), et fait la jonction avec le bois situé juste derrière (en partie UG009). Les espèces présentes sont ici moins hygrophiles que dans la parcelle humide ; malgré le nom donné, il n'y a pas de nard, mais la présence de quelques espèces indique une nette affinité avec ce type d'habitat (*Luzula campestris*, *Lathyrus linifolius*, *Stachys officinalis*). C'est ici que nous observons une dizaine de platanthères des montagnes (*Platanthera chlorantha*), malheureusement pas encore fleuris. C'est également ici que nous décidons de nous arrêter pour le pique-nique ...

Nous traversons ensuite la partie la plus humide de l'UG007, où prospère une belle population de scorsonère des prés (*Scorzonera humilis* – Figure 2). Nous en dénombrons 78 touffes. Hélas, c'est

également une des parties de la prairie où se marque le plus le passage des individus, des groupes et même des véhicules ; des mesures devraient être prises pour éviter de passer précisément par ici !



Figure 2. – Une touffe de scorsonère des prés (*Scorzonera humilis*) (22 mai 2021).

Notre dernière visite, importante, se déroule dans une des dernières parcelles acquises pour la réserve, l'UG033. Dans cette parcelle très étroite, bordant la prairie de l'UG013, se trouve un fossé humide où circule une eau provenant des tiennes tout proches de la Calestienne, au sud ; cette eau est donc riche en calcaire. Ces conditions sont idéales pour l'habitat de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), et c'est effectivement ici que l'on retrouve l'une des rares populations de l'espèce, parmi les plus riches de Wallonie (GOFFART et al. 2006). Parmi les plantes énumérées au Tableau 1, les deux premières (*Helosciadium nodiflorum* et *Berula erecta*) sont des ombellifères indicatrices de milieux favorables à l'Agrion de Mercure. Hélas, le temps est trop mauvais et la période trop précoce, pour que nous puissions en voir des représentants ... Il en va de même pour les autres espèces de libellules, d'ailleurs. Les autres plantes reprises au Tableau 1, en majorité hygrophiles, indiquent bien la richesse du milieu que constitue ce fossé alimenté par des eaux chargées de calcaire.

Un rapide passage dans la prairie voisine (UG013) nous laisse découvrir un pied unique de l'orchis bouffon (*Anacamptis morio*). Cette orchidée, fort rare à l'échelle de la Wallonie, se maintient bien dans notre région de Lesse et Lomme, où elle possède quelques populations très fournies (voir p. ex. TYTECA 2008). Les prairies de la réserve de la Basse Wimbe ont hélas fait l'objet, dans un passé récent, de pratiques d'« amélioration » par l'apport d'engrais, souvent fatales aux populations d'orchidées. Heureusement, la reprise en main par Natagora, avec la mise en place de mesures plus respectueuses de la biodiversité, est de nature à permettre le retour, très lent et progressif, d'espèces sensibles comme l'orchis bouffon. En 2021, on y a assisté non seulement ici, mais également dans l'une des prairies de l'UG001 (Figure 3), alors que l'espèce n'avait plus été mentionnée dans la réserve depuis 2005.



Figure 3. – L'orchis bouffon (*Anacamptis morio*) a-t-il amorcé son retour en Basse Wimbe ?
(photographié ici dans l'une des prairies de l'UG001, 3 mai 2021).

A signaler encore dans cette prairie de l'UG013, la présence d'un chêne absolument majestueux, dont l'âge s'élève à certainement plus de 200 ans (Figure 4). C'est ici que prend fin cette journée de découverte qui, malgré le temps peu propice, nous a permis de retrouver des milieux que nous avons quelque peu délaissés ces dernières années.

Références

- GOFFART, P., DE KNIJF, G., ANSELIN, A. & TAILLY, M. (Eds.), 2006.- Les Libellules (Odonata) de Belgique : répartition, tendances et habitats. Publication du Groupe de Travail Libellules Gomphus et du Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (MRW – DGRNE), Série « Faune – Flore – Habitats » n° 1, Gembloux, 398 pp.
- JACOB, J.-P., PERCSY, C., DE WAVRIN, H. GRAITSON, E., KINET, T., DENOËL, M., PAQUAY, M., PERCSY, N. & REMACLE, A., 2007.- Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Aves – Raîenne et Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (MRW – DGRNE), Série « Faune – Flore – Habitats » n° 2, Namur. 384 pp.
- JACQUEMART, A.-L. & C. DESCAMPS, 2018.- Flore écologique de Belgique. Éditions Averbode/Erasmus, Bouge, et Jardin botanique de Meise, 634 p.
- TYTECA, D., 2008.- Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n° 3, Gembloux, 216 pp.



Figure 4. – Un chêne plus que bicentenaire, dans la prairie de l'UG013 (22 mai 2021).



Figure 5. – La Basse Wimbe, vue depuis l'UG011 en direction du nord, à l'époque de la floraison des primevères officinales (*Primula veris*). Au fond, sur la droite, on aperçoit le Bois de la Héronnerie ; vers le milieu, se trouvent les UG010 et 024 (voir Figure 1) (6 mai 2021).

Prospection géologique-naturaliste aux environs de la Carrière des Limites

29 mai 2021

Partie I – Observations naturalistes

Marc PAQUAY et Damien DELVAUX

Sauf indication contraire, les photos sont de Véronique LEMERCIER

L'organisation de cette activité a été motivée par le projet de modification du plan de secteur en vue de l'extension de la Carrière des Limites (voir Chronique de l'Environnement dans ce numéro des Barbouillons). Nous nous retrouvons le long de la rue du Saut de la Brebis, entre le site du Saut del Berbis et la Carrière des Limites. Cette carrière est développée dans les calcaires de la partie inférieure du Givétien (ex-Gva). Elle exploite les trois formations stratigraphiques du Gva, du bas en haut : Trois Fontaines, Terre d'Haur et Mont d'Haur. La promenade débute sur les calcaires du Mont d'Haur (voir ci-dessous). Nous longeons un moment la rue du Saut de la Brebis vers Ave puis obliquons à droite sur le chemin de terre à travers champs, qui mène vers le bois de Sur Haur, longeant ainsi la base des terrils qui jalonnent la limite nord du site de la Carrière des Limites (Figure 1).

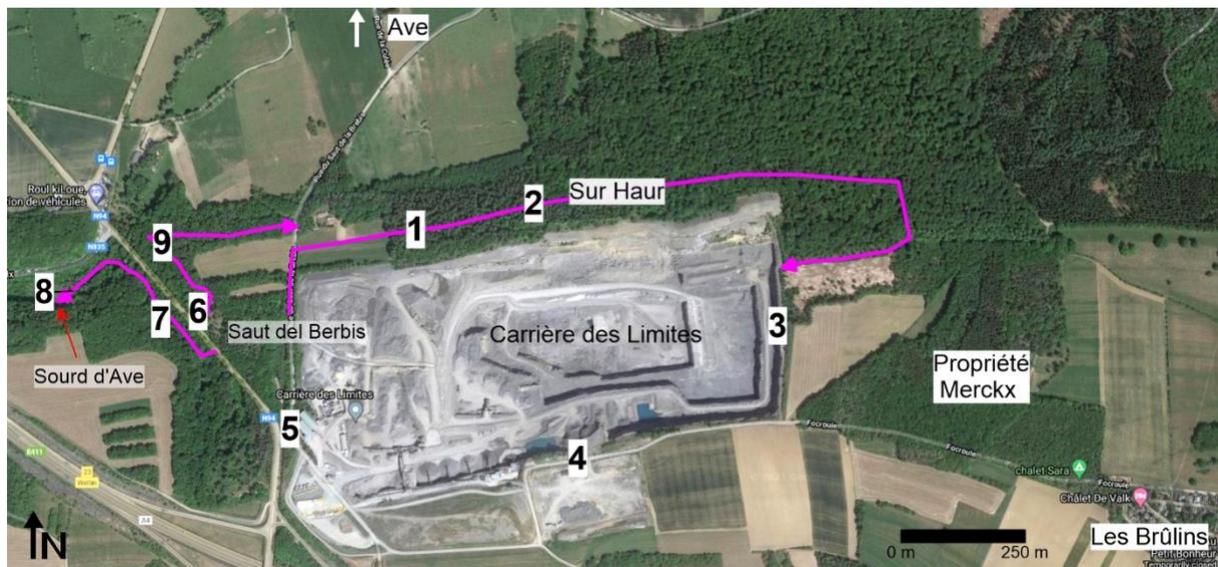


Figure 1 : itinéraire de la balade de prospection avec les sites remarquables numérotés de 1 à 7, sur fond d'une image Google prise pendant la sécheresse de mai 2020.

La limite sud du champ correspond à l'affleurement du membre de Flohimont qui correspond aux schistes de la base de la formation des calcaires de Fromennes (ex-Gvb). Le chemin suit donc approximativement la limite entre les Calcaires du Mont d'Haur (au sud) et ceux de Fromennes (au nord). La présence de schistes entre les deux (parfois visibles le long du chemin) rend cette bande plus fertile et surtout plus humide que le plateau calcaire qui va du Saut del Berbis à la Propriété Merckx (Figure 1).

Le chemin entre dans une ancienne pinède mature constituée de pins noirs d'Autriche et de hêtres laissant un sous-bois assez lumineux. Dès l'orée du bois, on trouve un site riche en orchidées (entre les points 1 et 2 de la figure 1), où l'on observe de nombreuses *Cephalanthera damassonium* en bouton, *Platanthera chlorantha* et *Neottia nidus-avis* en début de floraison. Lors d'une revisite du site le 16 juin, Damien DELVAUX y a dénombré au moins 70 pieds de *Cephalanthera damassonium* déjà presque en fin de floraison, 20 pieds de *Platanthera chlorantha* bien en fleurs, et au moins 15 pieds de *Neottia nidus-avis*. Les orchidées sont réparties des deux côtés du chemin, et jusqu'à la base des terrils de la carrière.

Outre les orchidées, nous avons observé :

Ajuga reptans, *Aquilegia vulgaris*, *Bromus ramosus*, *Carex digitalis*, *Carex flacca*, *Carex pendula*, *Carex remota*, *Carex sylvatica*, *Daphne mezereum*, *Hypericum hirsutum*, *Lamium galeobdolon*, *Lathyrus latifolius*, *Melica uniflora*, *Phyteuma spicatum*, *Poa nemoralis*, *Polygonatum multiflorum*, *Sorbus torminalis*, *Viola reichenbachiana*. Quelques *Calocybe gambosa* (Tricholome de la Saint-Georges ou " Mousseron") nous ont ouvert l'appétit ! Le chant de nombreux oiseaux agrémentaient notre passage, dont ceux du Pouillot siffleur (quatre individus, ce qui représente une belle densité). Nous entendrons également la Mésange nonnette (une espèce autrefois commune qui devient une véritable rareté !) ainsi qu'un Grimpereau des bois (à contrario, une espèce en extension !). Une coquille d'œuf de grive musicienne a aussi été trouvée. Sur la crête, en approche de la carrière, nous observons *Melica nutans* et de larges plages de *Minuartia hybrida*.

Arrivés près de la Propriété Merckx, nous longeons le front de taille de la carrière sans s'y arrêter (Point 3). Nous le décrirons ci-dessous dans la partie II du rapport. Au milieu du flanc sud de la carrière, une trouée nous donne un beau point de vue sur le front de taille Est de la carrière (Point 4).



Sur le chemin de retour, à l'entrée de la carrière, un beau tapis de *Lotus corniculatus* et *Hippocrepis comosa* orne le bord de l'ancienne route (Point 5).



Au Saut del Berbis (Point 6, propriété privée), nous prenons notre pique-nique et observons les nombreux *Ophrys insectifera*. Il s'agit d'une ancienne carrière abandonnée avec une pelouse calcaire mésophile et méso-xérophile sur les calcaires de la formation du Mont d'Haur. Elle est reprise comme SGIB (n°2846 – Pelouse des Limites) et sous statut Natura 2000. Outre les *Ophrys insectifera* bien en fleur (115 pieds

dénombrés), on observe également *Polygala comosa*, *Globularia bisnagaricia*, *Polygonatum odoratum*, *Digitalis lutea*, *Tragopogon pratensis* (salsifis des prés) et *Polygonatum multiflorum* (le long de la route). Un inventaire exhaustif est fourni sur le site Biodiversité Wallonie.

De l'autre côté de la route nationale N94, le ravin et les pentes boisées à l'Ouest de la route sont repris sous le SGIB 538 - Sourd d'Ave (voir inventaire détaillé) et aussi Natura 2000 (Point 7). En descendant le ravin, on y observe :

Aillium ursum, *Carex pendula*, *Deschampsia cespitosa* (canche cespiteuse), *Galium odoratum*, *Minuartia verna*, *Ornithogalum pyrenaicum* (aspergette des bois), *Paris quadrifolia* (parisette), *Symphytum officinale* (conssoude). Le ravin rejoint la vallée du Ry d'Ave où l'on rejoint la résurgence du Ry d'Ave (Point 8) entre une érablière de ravin à scolopendre (*Asplenium scolopendrium*) et une aulnaie alluviale à aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum vulparia*).

Après avoir traversé toute la barre calcaire du Gva, le Ry d'Ave sort de terre à la résurgence du Sourd d'Ave, au contact des schistes du membre de Flohimont. Il s'écoule ensuite le long de ce niveau jusqu'à rejoindre les schistes du Famennien au niveau du carrefour de l'Hôtel du Ry d'Ave. Cette portion a été transformée en zone humide suite aux travaux d'un castor récemment installé.



Le retour vers les voitures à partir du Saut del Berbis se fait par le bois plus au nord, qui domine la vallée du Ry d'Ave (point 9), en suivant une coulée bien marquée. On y observe entre autres de nombreuses traces de grattage de chevreuils, des latrines de blaireau et un beau spécimen d'*Orchis mascula* en fin de floraison ainsi qu'une belle chenille verte se tortillant sur son fil. Un piège photographique installé sur cette coulée a filmé des chevreuils, sangliers, blaireaux, rats laveurs, une martre ou fouine, et un chat sylvestre ! Tout cela en quelques jours, en avril dernier, pendant une petite vague de froid. Depuis lors, à part quelques naturalistes, plus de trafic.

Partie II – Observations géologiques dans les Carrière des Limites

Damien DELVAUX

Les photos géologiques sont de Damien DELVAUX

Les blocs diagrammes illustratifs proviennent de l'Internet



Photos Véronique Lemerrier

La Carrière des Limites est ouverte dans la barre calcaire givétienne qui caractérise le paysage de la Calestienne et forme la ligne de crêtes entre les calcaires argileux de l'Eifelien (ex-Couvien) et les schistes du Famennien (Figure 1). Plus précisément, elle est ouverte dans les formations de Trois Fontaines, Terre d'Haur et Mont d'Haur (de bas en haut dans l'échelle stratigraphique et de droite à gauche dans le montage photographique du front de taille ci-dessous – Figure 2). Elle présente la particularité géologique d'être située dans le cœur d'un large pli anticlinal déversé et même renversé vers le nord. Il s'agit bien d'un anticlinal car les couches les plus

anciennes sont au centre. Les 9 et 20 avril derniers, nous avons eu l'occasion de visiter la carrière pour y faire des relevés géologiques grâce à la bienveillance du Directeur, Jean-Marc Fonze qui nous en a exceptionnellement donné l'autorisation à des fins scientifiques. Il est ici vivement remercié.

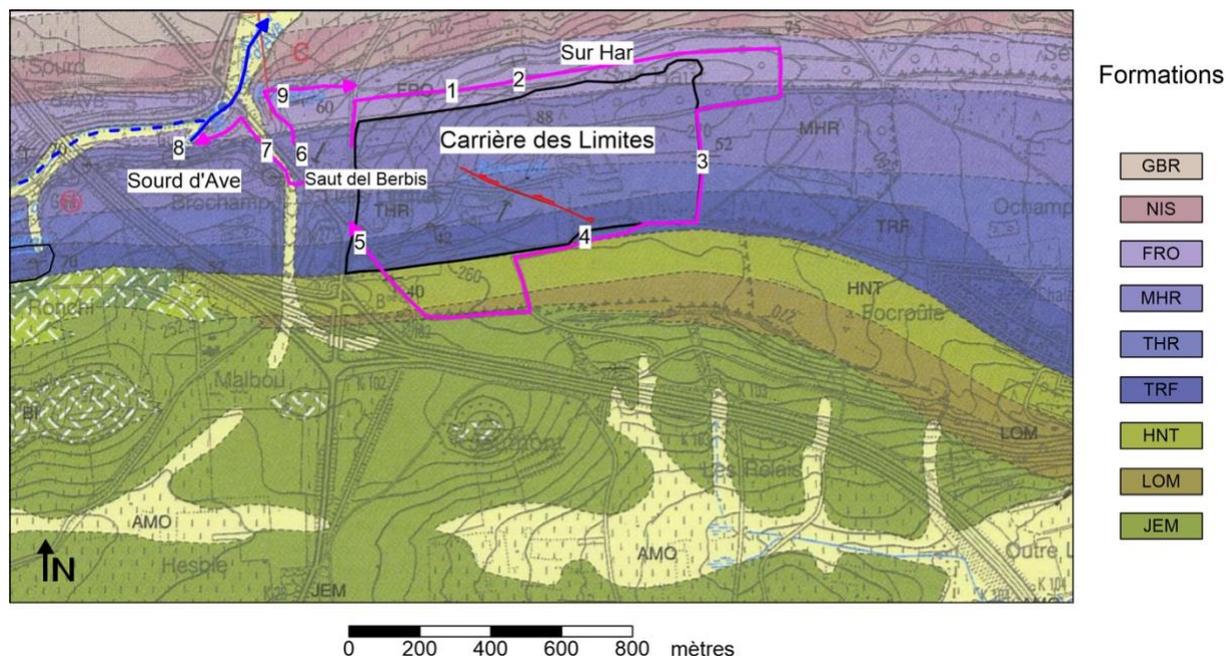


Figure 1 : Contour de la Carrière des Limites (noir), itinéraires (magenta) et points d'observation de la balade du 29 mai sur fond de la carte géologique de la Wallonie au 1/25.000 (feuille 59 5-6 Pondrôme – Wellin). Ligne rouge : grande faille décrochante sénestre observée dans la carrière. Formations comme décrites dans les Barbouillons n° 313, pp. 13-17. Eifelien : JEM (Jemelle), LOM (Lomme), HNT (Hannonet). Givétien : TRF (Trois Fontaines), THR (Terres d'Hauts), MHR (Mont d'Hauts), FRO (Fromelennes, avec le membre de Flohimont à la base). Frasnien : NIS (Nisramont), GBR (Grand Breux).



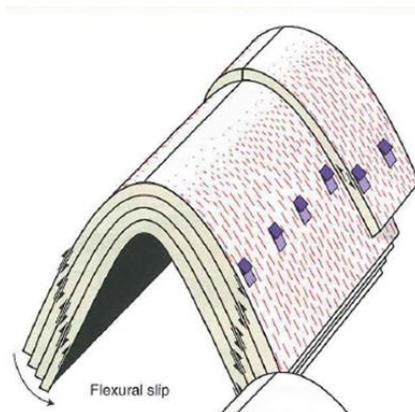
Figure 2 : Montage photographique de la paroi Est de la carrière des Limites au niveau du point 3 à la figure 3 (environ 400 mètres de long, Sud à droite, Nord à Gauche). Photos de Damien DELVAUX, prises depuis le centre de la carrière.

Nous rapportons ici une brève synthèse des observations effectuées ; un rapport scientifique plus détaillé sera élaboré ultérieurement et présenté ailleurs. Grâce à sa situation dans la structure géologique anticlinale, cette carrière illustre de manière très complète et didactique une série d'événements tectoniques qui ont abouti à la structure actuelle telle qu'on peut la voir à l'affleurement et dans le paysage. Il s'agit tout d'abord du plissement des couches, du déversement des plis et d'une fracturation associée, qui se sont produits durant le raccourcissement orogénique lors de la formation de la chaîne hercynienne au Carbonifère supérieur, il y a environ 300 Millions d'années, suite à la collision entre les plaques tectoniques Laurussia (au Nord) et Gondwana (au Sud). Après la fin du rapprochement des plaques tectoniques au début Permien, la déformation compressive s'arrête et la chaîne de montagnes s'effondre sur elle-même. Cela génère, dans la Calédonienne, une série de failles d'extension (failles normales) à pente Sud et le long desquelles les compartiments situés au Sud des failles s'effondrent par rapport aux compartiments situés au Nord. La faille du Roptai, minéralisée en barite-fluorite-galène, en est un bel exemple. La fin de la tectonique hercynienne est marquée par des décrochements tardifs à

la fin du Permien, qui ajustent latéralement les masses continentales. De tels décrochements sont connus en France, jusqu'aux Pyrénées, mais aussi dans notre région. La Carrière des Limites a enregistré toute cette histoire sous forme de plis, failles, et fractures, avec des venues de fluides minéralisateurs en calcite, fluorite, barite et sulfures. Elle est donc particulièrement intéressante car cette histoire géologique, qui a pu être déduite des travaux de cartographie géologique, est ici directement visible à l'observation.

1/ Plissement et structures associées

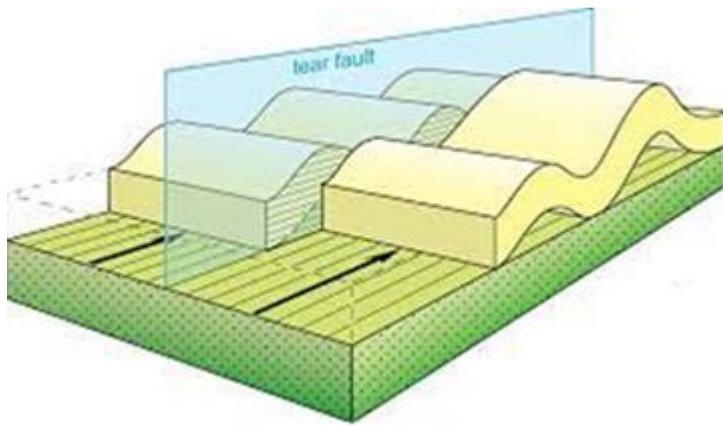
Les structures tectoniques les plus anciennes qui sont visibles dans la carrière sont des glissements banc sur banc qui se sont produits lors du plissement (Figure 3). Vu que la roche est stratifiée en bancs assez continus et d'épaisseur appréciable, elle se déforme lors du plissement par glissement banc sur banc à la manière d'un livre souple qu'on plie. C'est ce qu'on appelle le plissement flexural. Les couches glissent le long de leur interface et elles maintiennent leur épaisseur originale lors du plissement. Le glissement couche sur couche provoque des cannelures ou des stries de glissement parallèlement au mouvement des couches. Le sens de glissement est opposé dans chaque flanc.



Il s'agit ici d'un pli déversé / renversé avec léger plongement de l'axe du pli. Le plan axial du pli est incliné d'environ 20 degrés vers le nord (Figures 2, 3) alors que dans la région, on a soit des plis droits (à plan axial subvertical), comme l'Anticlinal du Roptai, ou déversé et à plan axial incliné vers le sud (comme à Resteigne). Il est probable que ce pli se soit développé initialement comme un pli déversé à pente sud et qu'il ait été basculé par enroulement des couches jusqu'à sa position actuelle.

2/ Failles de transfert

Lors d'une déformation par plissement, des failles de transfert (tear faults en anglais) se forment pour compenser différents déplacements entre deux segments de la chaîne plissée. Elles ont généralement un mouvement décrochant. Dans la carrière, nous voyons clairement que différents segments de pli sont limités par des zones de fracture avec de la calcite qui les juxtaposent les uns aux autres de telle sorte que les structures plissées ne sont plus alignées entre elles. Ces failles sont généralement à forte pente et orientées à un angle élevé par rapport à l'orientation générale du pli. Dans le cas de la Carrière des Limites, on y trouve deux familles, l'une d'orientation NNW-SSE présentant un mouvement oblique dextre, et l'autre, d'orientation NNE-SSW, avec un mouvement oblique sénestre (voir définition des mouvements dextres et sénestres plus loin).



Ces fractures décrochantes se sont formées lors du plissement, lorsque celui-ci a acquis la forme d'un pli déversé à plan axial incliné vers le sud. Le basculement de l'ensemble des couches, avec les fractures déjà formées s'est produit par après, renversant le pli et donnant ainsi une inclinaison de son plan axial vers le nord.

3/ Extension (failles normales)

Après la phase de plissement, lorsque la convergence entre les plaques tectoniques se termine, la déformation par contraction cesse. Les contraintes dans la croûte terrestre vont alors de rééquilibrer. Lors de la phase orogénique qui a produit les plis et les failles, la déformation a aussi causé un épaissement de la croûte terrestre par la formation de montagnes de plusieurs kilomètres de haut (*oros* = montagne en grec). Un tel épaissement correspond à une charge

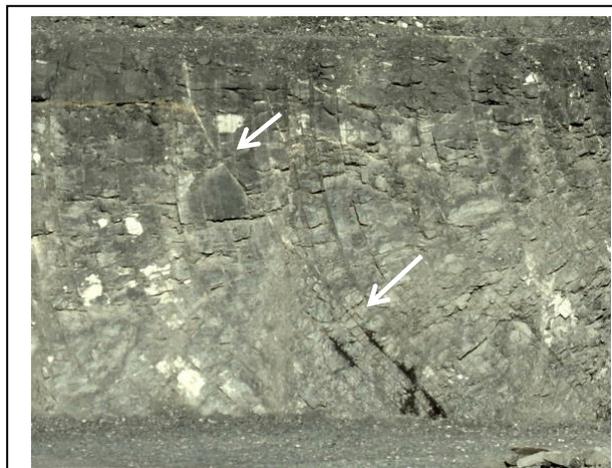
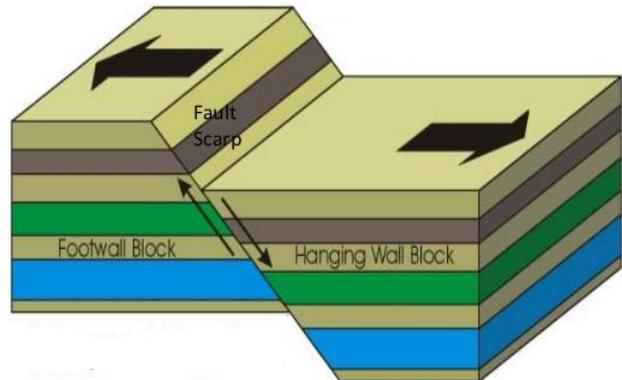


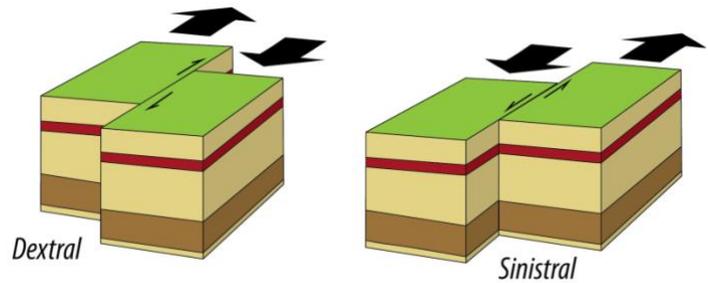
Figure 4 : Faille normale soulignée par une veine de calcite blanche recoupant les bancs en haut et s'enracinant sur un joint de stratification dans le bas (base de la partie centrale du front de taille).

considérable qui n'est pas équilibrée latéralement (les régions adjacentes ont une topographie plus basse). Cette masse va donc s'écrouler sur elle-même pour se rééquilibrer. Cela génère une tectonique en extension dans les roches, avec la formation de failles normales (extension tardi-orogénique). Ce sont des failles à forte pente avec le compartiment supérieur qui descend par rapport au compartiment inférieur. Ces mouvements sont aussi accompagnés de grandes quantités de fluides qui peuvent remobiliser les éléments minéraux les plus solubles (ici, surtout de la calcite, avec de la barytine, fluorite et sulfures).

Dans la Carrière des Limites, cette phase tectonique en extension est exprimée différemment en fonction de la position dans la structure plissée. Dans le flanc inverse du pli (à pente sud, sous le plan axial), les mouvements d'effondrement se font parallèlement aux plans de stratification qui constituent une anisotropie planaire facile à réactiver. Dans le flanc normal (à pente nord, au-dessus du plan axial), les mouvements décalent les bancs de stratification. La figure 4 illustre le passage d'une faille qui réactive un joint de stratification à une faille qui décale les bancs. Les surfaces de glissement sont couvertes de calcite blanche et sont affectées de stries de glissement (exemple à la figure 7).

4/ Décrochements

Après l'extension tardi-orogénique, d'autres mouvements tectoniques terminent le grand épisode hercynien. Ils génèrent une série de failles décrochantes suite à une compression d'abord orientée NE-SW et ensuite E-W. Une faille décrochante est une faille subverticale à porte pente, qui provoque un décalage latéral des bancs lorsqu'on observe la structure de haut en bas (vue aérienne).



Lorsqu'un compartiment a bougé vers la gauche par rapport à l'autre, on parle de décrochement sénestre (sinistral) et inversement, lorsqu'il a bougé vers la droite, on parle de décrochement dextre (dextral).



Figure 5: Grande faille sénestre dans la carrière des Limites (en rouge sur la carte de la figure 2).

Dans la Carrière des Limites, on observe des failles décrochantes correspondant à ces deux directions de compression. La dernière (et plus récente) affecte toute la structure géologique de la carrière selon une orientation NW-SE (en rouge sur la Figure 2) et est bien marquée par une zone d'altération brune (Figure 5) avec des stries de glissement bien marquées (Figure 6).



Figure 6 : Surface de glissement abondamment minéralisée en calcite avec stries de glissement indiquant un mouvement sénestre (détail de la figure 5).



Figure 7 : Bloc de calcaire affecté de belles stries de glissement avec de la calcite blanche.

Observations et inventaire naturaliste à Boton

Dimanche 13 juin

Daniel TYTECA et Marc PAQUAY

Présentation et objectifs

Le site de Boton est bien connu des Naturalistes et fait partie de ceux qui mériteraient certainement d'être érigés en réserve naturelle, fût-ce domaniale ou agréée. Malheureusement, en termes de statut, le site doit « se contenter » actuellement d'être en Natura 2000 et en SGIB (Site de Grand Intérêt Biologique). Il est actuellement géré en coordination entre le DNF et l'association Ardenne & Gaume. Comme c'est le cas de nombreux sites de la région, une grande partie du site de Boton (hors prairies de fauche) a fait l'objet de travaux de restauration dans le cadre du projet LIFE « Lesse et Lomme » au milieu des années 2000. Le boisement sur calcaire a été fortement éclairci, les pins ont été partiellement abattus et les zones de pelouses ont été et sont encore pâturées par des moutons. Ces opérations se poursuivent actuellement, et c'est ainsi que nous avons procédé, en janvier – février 2020, à une « gestion douce », faisant intervenir notamment des chevaux de trait pour le débardage de grumes de pins préalablement abattus (voir TYTECA et al. 2020).

Le site de Boton se compose des parties suivantes (Figure 1) :

- Des prairies de fauche, traitées comme telles depuis bien avant la mise en réserve (points n° 1 et 3) ;
- Des friches et broussailles où dominent les épineux (n° 2) ;
- Des pelouses basses sur schistes calcaires, avec des genévriers et plantées de pins (n°4) ;
- Une ancienne plantation de pins avec sous-étage de pelouse calcicole (n° 5) ;
- Enfin, une grande parcelle anciennement plantée d'épicéas, actuellement en cours de restauration en pelouse calcicole (n° 6).



Figure 1. – Le site de Boton, avec ses différentes parties constituantes (voir texte).

Les différentes parties du site sont en propriété communale (Rochefort), à l'exception de la parcelle n° 6, propriété d'Ardenne & Gaume. Les opérations de « gestion douce » décrites plus haut se sont déroulées sur les parcelles numérotées 4 et 5.

Aujourd'hui, nous nous proposons de (1) procéder à un inventaire biologique sommaire ; (2) suivre l'évolution des populations d'orchidées, nombreuses et diversifiées sur le site ; (3) évaluer les effets de la « gestion douce » pratiquée sur les parcelles 4 et 5 ; (4) enfin, pour la première fois depuis l'enlèvement des épicéas, procéder à un inventaire biologique plus complet de la parcelle n° 6.

Résultats des prospections

Venant de Auffe, sur le chemin d'accès au site, nous examinons sommairement la végétation des bords de chemin. Nous relevons notamment deux euphorbes intéressantes : l'euphorbe exigüe (*Euphorbia exigua*) et surtout l'euphorbe à larges feuilles (*E. platyphyllos*), cette dernière considérée comme rare en Belgique (trouvaille et détermination de Gisèle WEYEMBERGH). L'un de nous (DT), en compagnie de Thomas HENNERESSE, avait déjà eu l'occasion d'observer la deuxième espèce le long de la route de Auffe à Belvaux, donc tout près d'ici (Figure 2).



Figure 2. – Euphorbe à larges feuilles (*Euphorbia platyphyllos*), Auffe, 8 juin 2020 (photos D. TYTECA).

Arrivés à la première parcelle du site (n° 1 à la Figure 1), nous sommes tout d'abord frappés de voir l'abondance de l'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), en pleine floraison : il y en a entre 100 et 150 selon les estimations. Jamais on n'avait vu une telle abondance dans cette partie du site ; on peut dire que l'orchis bouc étend sa répartition vers l'ouest à Boton ! Nous avons aussi le plaisir de rencontrer une dizaine d'ophrys abeille (*Ophrys apifera*), dont trois individus de la forme *bicolor*, qui n'avait plus été observée ici depuis l'an 2000. Cette observation fait l'objet d'une note séparée dans ce numéro.

Dans la deuxième parcelle du site (n° 2 à la Figure 1), particulièrement embroussaillée, se trouvent tout de même 85 orchis boucs (*Himantoglossum hircinum*) et quelques platanthères des montagnes (*Platanthera chlorantha*). Les orchis boucs se retrouvent dans la deuxième prairie (n° 3), mais

l'abondance et la diversité des orchidées se retrouvent surtout à partir des pelouses (n° 4 à la Figure 1). Nous y retrouvons, entre autres, outre quelques orchis boucs, à nouveau l'ophrys abeille (*Ophrys apifera* – 20 individus), ainsi que quelques orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*), céphalanthères à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*), orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*) ; enfin et surtout, de riches populations des deux platanthères que l'on retrouve ici : le platanthère des montagnes (*Platanthera chlorantha*) et le « platanthère courbé » (*P. fornicata*), puisque c'est le nom qu'il faut donner à ce qui était considéré auparavant soit comme le platanthère à deux feuilles (*P. bifolia*), soit comme l'hybride entre ce dernier et le platanthère des montagnes (voir divers articles dans *Les Barbouillons*, ainsi que TYTECA & ESPOSITO 2018). Les platanthères semblent reprendre vigueur, après le terrible printemps sec de 2020, qui avait fortement réduit les effectifs en plantes fleuries. Enfin, nous avons le plaisir de retrouver, après une longue absence, quelques pieds de l'épipactis de Müller (*Epipactis muelleri*), en boutons. C'est particulièrement important, car l'espèce avait déserté ce site, et même presque la totalité du secteur Lesse et Lomme, en raison de la succession de printemps secs que nous avons connus. C'est une joie de constater que ce n'était qu'un sursis, et que la plante attendait des conditions plus favorables pour à nouveau resurgir.

Dans l'ensemble, les opérations menées début 2020 pour la gestion du site se sont révélées favorables : d'une part on éclaircissait le site, en mettant de nouvelles parties en lumière, ce qui se retrouve aussi dans les parties clairiérées de la pinède surplombant le site (n° 5 sur la Figure 1), mettant ainsi en valeur les espèces qui apprécient la lumière ; d'autre part, on veille à ménager des zones ombragées, en laissant de nombreux arbres et arbustes sur le site, ce qui profite aux espèces de mi-ombre et procure un habitat aux nombreux insectes et autres animaux, ce qui favorise aussi les organismes indispensables dans les services de pollinisation (voir la discussion dans TYTECA et al. 2020 ; et TYTECA 2021).

Globalement parlant, s'il est difficile de chiffrer l'impact de l'un ou l'autre facteur favorable, la combinaison entre les conditions climatiques et l'aménagement du site par « gestion douce » a plutôt contribué à maintenir de bonnes conditions pour la subsistance des populations d'orchidées et autres espèces végétales. La reprise et l'augmentation, en 2021, des effectifs en orchidées, sont bien là pour témoigner de ces influences favorables.

Il nous reste alors à parcourir la partie du site en propriété d'Ardenne & Gaume (n° 6 à la Figure 1). Après l'enlèvement des épicéas présents sur cette parcelle, se sont déroulées pendant plusieurs années des opérations visant à restaurer le site et à le faire évoluer vers un habitat ouvert, en équilibre avec les conditions locales de sol et d'exposition ; en l'occurrence ici, vers la pelouse calcicole, en ménageant évidemment la possibilité de conserver divers arbres et arbustes comme on l'a dit plus haut. En particulier, il fallait bien entendu préserver les espèces patrimoniales telles que le genévrier (*Juniperus communis*). Un rapide parcours de la parcelle donne les résultats rassemblés au Tableau 1. Nous avons regroupé, de façon grossière, les espèces végétales en quatre catégories : (1) les espèces correspondant à l'habitat cible du site (pelouse calcicole), (2) les espèces plutôt généralistes, que l'on va retrouver dans les pelouses, prairies et sites rudéralisés, (3) les espèces plutôt forestières ou de friches et lisières, et même (4) des espèces à tendance plutôt hygrophile. La répartition dans ces quatre catégories va évidemment dépendre du passé du site et des banques de graines présentes dans les biotopes directement contigus. L'inventaire n'est évidemment pas exhaustif, mais malgré tout, des grandes tendances se dégagent.

La majorité des espèces sont plutôt généralistes, et proviennent sans doute des taxons déjà présents sur place ou de ceux présents à proximité et présentant des capacités de dispersion élevées. Peu de ces espèces, à l'exception du brome ramifié, présentent une valeur patrimoniale. Par contre, il est significatif de constater que la majorité (69 %) des plantes typiques de pelouses calcicoles sont des espèces de haute valeur patrimoniale, mais au total celles-ci sont encore peu nombreuses (13) à l'heure actuelle. On peut estimer que la population d'ophrys abeille (*Ophrys apifera*) présente ici compte de l'ordre de 150 individus, et que les platanthères (*Platanthera chlorantha*) sont au nombre d'une vingtaine. On peut

y ajouter l'orchis mâle (*Androrchis mascula*), invisible à cette époque mais bien présent fin avril – début mai. Le terrain est d'ores et déjà propice aux orchidées ! Les espèces plutôt forestières ou de lisière sont au nombre de dix, dont deux particulièrement intéressantes, l'alouchier (*Sorbus aria*) et le poirier (*Pyrus pyraster*). Les deux espèces à tendance hygrophile sont présentes vers le bas du terrain et témoignent d'une partie de la pelouse un peu plus humide.

Au total, le terrain montre déjà une bonne diversité et une bonne représentativité, mais ces investigations doivent évidemment être poursuivies et répétées avant d'arriver à un inventaire complet. Il ne fait aucun doute que cette parcelle complète très adéquatement l'ensemble des autres parcelles du site.

Tableau 1. – Répartition des espèces végétales de la parcelle Ardenne & Gaume du site de Boton en quatre catégories. La nomenclature et l'ordre d'énumération sont ceux de l'ouvrage de JACQUEMART & DESCAMPS (2018). En grasses avec un astérisque, sont indiquées les espèces plutôt rares et/ou présentant une valeur patrimoniale.

Pelouses calcicoles (13)

*Juniperus communis**, *Platanthera chlorantha**, *Ophrys apifera**, *Carex humilis**, *Brachypodium pinnatum*, *Bromopsis erecta*, *Hippocrepis comosa**, *Polygala comosa**, *Rosa rubiginosa**, *Helianthemum nummularium**, *Primula veris*, *Lithospermum officinale**, *Teucrium chamaedrys*

Praries, pelouses, sites rudéralisés (21)

Agrostis stolonifera, *Arrhenatherum elatius*, *Bromus racemosus**, *Dactylis glomerata*, *Holcus lanatus*, *Trisetum flavescens*, *Papaver dubium*, *Trifolium campestre*, *Trifolium pratense*, *Euphorbia cyparissias*, *Rumex acetosa*, *Stellaria graminea*, *Gallium mollugo*, *Myosotis arvensis*, *Origanum vulgare*, *Centaurea gr. jacea*, *Crepis biennis*, *Hypochoeris radicata*, *Leucanthemum vulgare*, *Pilosella officinarum*, *Tragopogon pratensis*

Forêts sur calcaire et autres (sols acides ...), lisières (10)

Brachypodium sylvaticum, *Clematis vitalba*, *Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa*, *Pyrus pyraster**, *Rosa canina*, *Sorbus aria**, *Tilia platyphyllos*, *Primula veris*, *Veronica officinalis*

Prairies fraîches à humides (2)

Colchicum autumnale, *Calamagrostis epigejos*

Références

JACQUEMART, A.-L. & C. DESCAMPS, 2018.- Flore écologique de Belgique. Éditions Averbode/Erasmus, Bouge, et Jardin botanique de Meise, 634 p.

TYTECA, D., 2021.- Impacts des facteurs environnementaux sur les orchidées des pelouses calcicoles en 2020. *Les Barbouillons* N° 314 : 22-29.

TYTECA, D. & F. ESPOSITO, 2018.- Recent proposals in *Platanthera* (Orchidaceae) systematics in Western Europe, with focus on intermediate looking plants. *Journal Europäischer Orchideen* **50** (2-4): 393-408.

TYTECA, D., PAQUAY, M., DELVAUX, D. & LEMERCIER, V., 2020.- Gestions dans nos réserves et sites naturels au cours des mois de décembre 2019, janvier et février 2020. *Les Barbouillons* N° 310 : 22-26.



Figure 3. – L'ophrys abeille (*Ophrys apifera*) dans la parcelle Ardenne & Gaume du site de Boton (D. TYTECA, 15 juin 2021).

BOTANIQUE

Les primevères de Belgique

Notes sur le genre *Primula* de nos régions et la découverte d'un hybride : *Primula x media* Peterm. en Famenne

Michel LOUVIAUX

Pour la deuxième année consécutive, le confinement du Covid-19 a obligé les botanistes à herboriser en solitaire. Cette année, je me suis intéressé aux primevères. La floraison de celles-ci, suite au printemps assez frais, avec de nombreuses gelées tardives, a été assez longue cette année. Le nom même de « primevère » vient du latin tardif : *prima vera*, *primo vere* qui signifie au début du printemps, le premier printemps. Plusieurs langues européennes, l'espagnol, le portugais et l'italien notamment ont gardé le vocable « primavera » pour nommer le printemps. Le nom scientifique latin des primevères, *Primula*, a aussi la même origine, *primus* = premier, *primulus* = tout premier. Les primevères fleurissent en effet dès le début du printemps, à partir de mars et jusque mai selon les conditions météorologiques.

Lors d'une exploration floristique dans le bois de Wève, mon attention a été attirée par une primevère inhabituelle. Le bois de Wève, d'une superficie d'une centaine d'hectares, est situé entre les villages de Bure, Wavreille et Lestery dans la Famenne Méridionale. Il est constitué d'une chênaie-charmaie famennienne sur des sols argileux rétentifs en eau au printemps mais pouvant s'assécher fortement en été. Les endroits les plus humides, dont les bords de ruisseaux, abritent des plantes remarquables dont la benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*) et la cardamine des prés (*Cardamine pratensis*). On trouve également dans ce bois : la jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*), le muguet (*Convallaria majalis*) et une belle population de primevères élevées (*Primula elatior*).

La primevère élevée est assez commune en Wallonie, sauf en Ardenne où elle est plus rare (schéma 1). La primevère officinale est plus commune, surtout sur les zones calcaires car elle est plus calcicole. On la trouve dans les prés secs, au bord des routes et en lisière des bois.

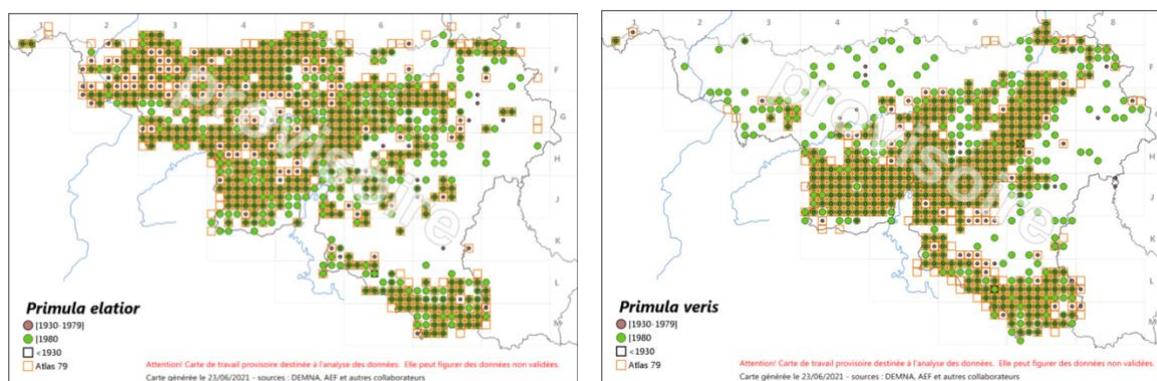


Schéma 1 : répartition de *Primula elatior* et de *P. veris* (source : biodiversité Wallonie).

La plante observée est un hybride entre *Primula elatior* et *P. veris* : *Primula x media*. Je l'ai découverte entre Wavreille et Lesterny. A 30 cm de celle-ci se trouvait un individu de *Primula veris* et plusieurs à une cinquantaine de mètres tandis qu'une belle population de *Primula elatior* croissait dans le bois à quelques dizaines de mètres de là. La situation est donc très favorable à la formation d'un hybride (photo 1).



Photo 1 : *Primula x media*, bois de Wève, 8/4/2021.

Un examen attentif des caractères floraux et végétatifs et leur comparaison avec ceux des parents présumés est cependant nécessaire pour conclure valablement et exclure un individu aberrant de l'une ou l'autre espèce. Les caractères de ces deux espèces sont déjà bien connus (LOUVIAUX 2017).

La primevère élevée a des fleurs assez grandes (10 à 18 mm de diamètre) alors que le coucou, nom vernaculaire de la primevère officinale a des fleurs plus petites (6 à 12 mm de diamètre). La petitesse de ces fleurs est encore accentuée par le fait que les pétales sont refermés en forme de coupe alors qu'ils sont plus étalés pour donner une forme plane à la corolle de la primevère élevée.

La corolle est jaune soufre pâle avec le centre d'une couleur plus soutenue chez *Primula elatior*. Elle est jaune vif, marquée de cinq taches orangées chez *P. veris*. Le calice, d'un vert pâle renforcé par des nervures vert plus foncé est appliqué sur le tube de la corolle de la primevère élevée alors qu'il est d'un vert uniforme, renflé et non appliqué sur le tube de la corolle chez la primevère officinale (photo 2).

En l'absence de fleurs, les caractères végétatifs sont primordiaux (COUVREUR 2008). La feuille de *Primula veris* a le limbe brusquement atténué sur le pétiole alors que celui de *Primula elatior* est progressivement atténué sur le pétiole. (Photo 3).



Photo 2 : comparaison des fleurs de *Primula elatior* (gauche) et de *P. veris* (droite).



Photo 3 : comparaison des feuilles de la primevère élevée (à gauche) et de la primevère officinale (à droite).

Ce caractère morphologique des feuilles est parfois délicat à interpréter et doit être complété par le caractère de la pilosité des feuilles et des tiges. En effet, la pilosité des deux espèces est très différente : la primevère élevée a des poils longs de 1,5 à 2 mm disposés de façon un peu désordonnée et sont constitués de quatre cellules. La primevère officinale a des poils beaucoup plus courts de 0,2 mm constitués de deux cellules et disposés de façon très dense (photo 4 et 5).



Photo 4 : poils des feuilles de *Primula elatior*.



Photos 5 : poils des feuilles de *Primula veris*.

Macroscopiquement, en examinant sur les feuilles ou les tiges les poils des primevères, on distingue très nettement à l'œil nu la pilosité de *Primula elatior* alors que *Primula veris* semble glabre et qu'il faut une loupe pour les apercevoir tant ils sont petits (photo 6).



Photo 6 : comparaison des poils de la tige sur *P. elatior* (à gauche) et *P. veris* (à droite).

En ce qui concerne l'hybride, il a des caractères hérités des deux parents et donc intermédiaires entre ceux-ci. Les fleurs sont grandes, voire plus grandes encore que celles de la primevère élevée. La teinte est intermédiaire entre les deux, plus foncée que *P. elatior* mais plus claire que *P. veris*. Les taches à la gorge de la corolle sont plus diffuses. Le calice se rapproche plus de celui de *P. veris* par son aspect enflé (photo 7). La pilosité, tant sur les calices, les feuilles et la tige (photo 8) est intermédiaire.

L'aspect de la plante avec ses fleurs plus grandes, la corolle de type *elatior*, le calice renflé comme *P. veris* et la couleur intermédiaire, fait penser à un hybride triploïde résultant du croisement entre *veris* 2n femelle et *elatior* 4n mâle (PARENT 2009).



Photo 7 : comparaison de la fleur de *Primula x media* (au centre) avec *P. veris* (à gauche) et *P. elatior* (à droite).

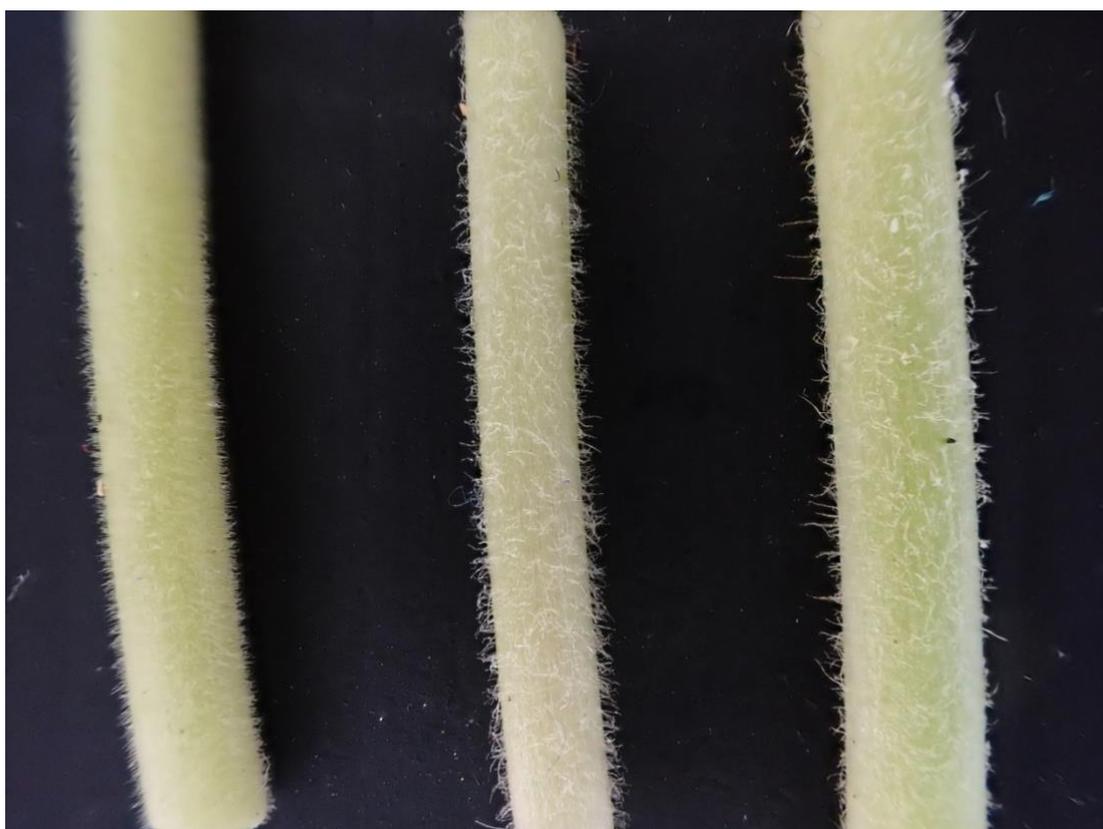


Photo 8 : comparaison de la pilosité de la tige : l'hybride au centre, *P. veris* à gauche et *P. elatior* à droite.

En Belgique pousse une troisième espèce de primevère, la primevère acaule (*Primula vulgaris* ou synonyme ancien *Primula acaulis*) qui, comme son nom l'indique, n'a pas de tige florale, les pédicelles des fleurs partant directement de la rosette des feuilles basales.

C'est une plante très rare en Belgique, on ne la trouve que dans une petite région de Flandre Occidentale, à l'est et au sud de Bruges (schéma 2).

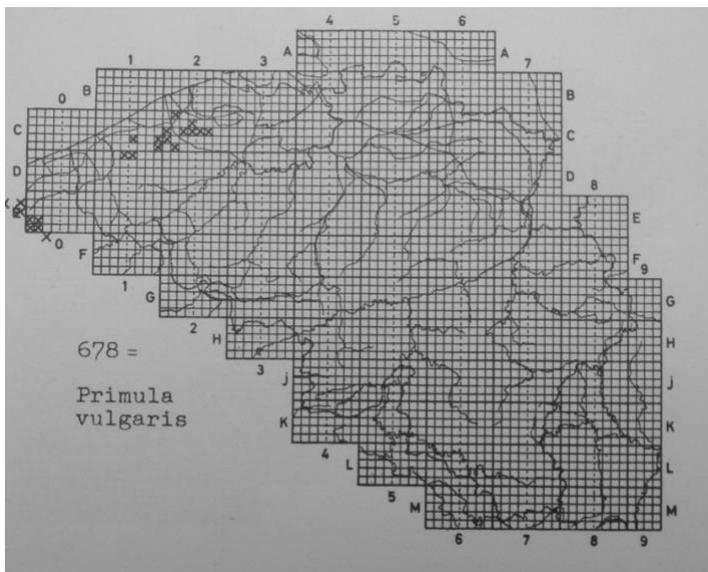


Schéma 2 : distribution de *Primula vulgaris* (Source : Atlas de la Flore Belge et Luxembourgeoise – VAN ROMPAEY ET DELVOSALLE 1979 MEISE)

Photo 9 : station de *Primula vulgaris* à Oedelem, 13/4/2021.

J'avais déjà vu cette plante à l'étranger, par exemple dans le Jura français et dans les Alpes françaises mais jamais en Belgique. J'ai donc pris la direction de Bruges pour l'y trouver.

Bien que très rare, elle peut être parfois abondante dans ses stations, comme par exemple celle de Oedelem à une dizaine de kilomètres à l'est de Bruges (photo 9).

Lors de la floraison, sa distinction d'avec les deux autres espèces est évidente car elle n'a pas de hampe florale. La corolle est jaune clair très pâle avec le centre jaune plus soutenu (photo 10), la pilosité des feuilles du pédicelle et du calice est encore plus soutenue et les poils plus longs que chez *Primula elatior*. Les feuilles ont le limbe qui se rétrécit très progressivement sur le pétiole qui est court (photo 11).

A noter que les primevères horticoles sont des *Primula vulgaris* avec des corolles de teintes variées.

La primevère acaule peut s'hybrider assez facilement avec la primevère officinale pour donner *Primula x polyantha*. Je l'ai déjà vue sur le Mont du Chat, montagne jurassienne calcaire située en Savoie, en compagnie des deux parents. Je ne l'ai jamais rencontrée en Belgique mais par contre j'ai la chance d'avoir dans ma pelouse outre des primevères horticoles, quelques *Primula veris* et le processus d'hybridation s'y est réalisé pour donner une plante que j'observe depuis déjà 3 ans (photo 12).

Il ne faut pas confondre cet hybride avec la forme rouge rarement observée de la primevère officinale : *Primula veris* forme *rubrofusca*. Nous l'avons observée le 2 avril 2017 lors d'une de nos sorties aux abords du Bois de Wève à Bure (LOUVIAUX 2017 et PARENT 2009).



Photo 10 : *Primula vulgaris* à Oedelem, 14/4/21. Photo 11 : aspect de la feuille de *Primula vulgaris*.



Photo 12 : *Primula x polyantha*, Marche 8/4/2021.

Enfin, la « Flore Bleue » signale pour *Primula veris* une sous-espèce *columnae* de répartition plus méridionale mais pouvant être présente en Lorraine française, en Ardenne orientale et dans l'Eiffel central. Elle se distingue de la sous-espèce nominale par des fleurs plus grandes, avec le calice élargi dans le haut (photo 14) et surtout par ses feuilles à pétiole long (parfois aussi long que le limbe) et par une pilosité extrêmement abondante à la face inférieure des feuilles, couvrant presque entièrement le

limbe et les nervures de poils denses et crépus (photo 15). Elle est plus thermophile que la sous-espèce *veris* et pousse souvent dans les rochers calcaires.

Je l'ai observée notamment dans le Jura Savoyen (Monts du Salève) (Photo 13).



Photo 13 : *Primula veris* subsp. *columnae*.



Photo 14 : comparaison de la fleur des subsp. *columnae* (à gauche) et *veris* (à droite).

De prime abord, les primevères n'ont pas l'air bien compliquées sous leur aspect très commun lors du printemps, mais en s'y penchant un peu, on voit qu'elles posent pas mal de problèmes surtout pour l'hybridation et la « Flore Bleue » signale que : « La taxonomie de *Primula veris* et de ses hybrides mérite assurément des recherches complémentaires. »

A signaler aussi la biologie reproductive ingénieuse de ces plantes, connue sous le nom d'hétérostylie. Mais cela est un autre chapitre et il faudra certainement y revenir.

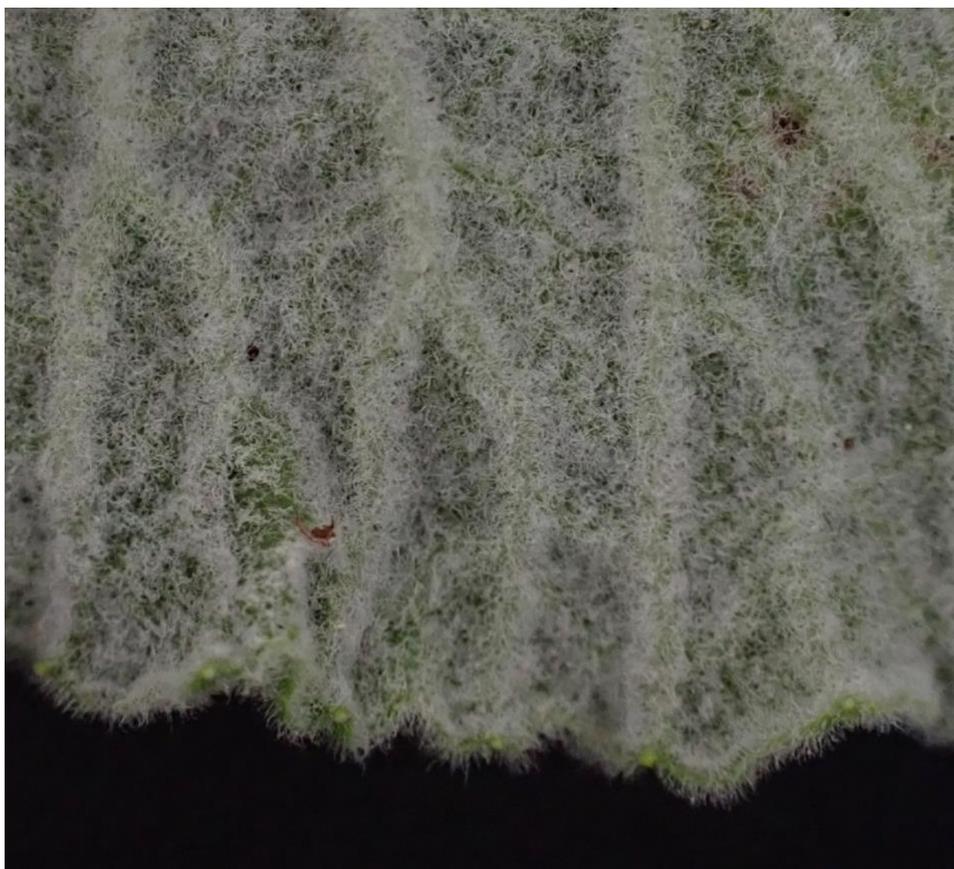


Photo 15 : aspect de la pilosité de la face inférieure de *Primula veris* subsp. *columnae*.

Références bibliographiques

COUVREUR, J-M, - *Primula veris* L. et *Primula elatior* Huds : un critère morphologique simple pour les reconnaître à l'état végétatif – *Adoxa* N°62/63 (Novembre 2009), pp 9-10.

LOUVIAUX, M. – Les premières fleurs printanières à Bure – *Les Barbouillons* N° 295, mai – juin 2017, pp 18-19.

PARENT, GH – Les problèmes posés par les Primevères (*Primula* L.) du Nord-Est de la France et des territoires adjacents – *Adoxa*.

Toutes les photos sont de l'auteur.

Quelques retours d'orchidées en Lesse et Lomme

Daniel TYTECA⁵

Les quelques dernières années ont été marquées par des printemps particulièrement secs, tout spécialement celui de 2020. Cela n'a pas été sans répercussions sur les cycles de vie de certaines espèces sauvages, surtout parmi les plus sensibles et les plus rares. Au rang de celles-ci, figurent les orchidées. Les prairies et les cultures ont également pâti de cette situation : il n'est que de voir les prairies de fauche, à un point tel qu'en 2020, le prix du ballot de foin en Wallonie a pratiquement doublé par rapport à l'année précédente⁶ ...

Aussi est-ce avec un certain soulagement que nous avons vu 2021 nous apporter un peu plus de précipitations, un peu de répit dans cette lente descente aux enfers ... Cela a notamment été très profitable à nos populations d'orchidées, en particulier en Lesse et Lomme comme on va le voir, à un point tel qu'on peut dire qu'on assisté cette année à quelques « retours » d'espèces, variétés ou formes, dont on croyait la survie compromise, à l'instar de ce qui s'était produit après la terrible sécheresse de l'année 1976. Mais « retours » ... S'agit-il bien de retours ? On se souvient en effet du cas d'*Orchis simia* dans notre réserve du Cobri, « réapparu » après vingt-et-un ans d'absence supposée (TYTECA 2019). Il n'en est très certainement rien : l'orchis singe a refleuré exactement là où on le connaissait auparavant ; simplement, il n'y avait plus eu, entre-temps, ni prospection systématique, ni les bonnes conditions pour que la plante fleurisse, en raison de l'embroussaillage.

Examinons maintenant la situation au moyen de quatre autres exemples.

1. L'orchis bouffon (*Anacamptis morio*) à la Basse Wimbe

On sait que notre région abrite quelques populations considérables, fortes de milliers, voire de dizaines de milliers, d'individus d'orchis bouffon : pensons au Coin de Suzin, au nord de Rochefort (voir la photo en page 17) ; aux prairies d'Happe Tortia, près de Hour ... A ces endroits, les conditions de maintien d'habitats convenables ont été sauvegardées in extremis : fauches tardives, absence de drainage, absence de tout apport d'engrais ... qui, combinées à la nature du sol (superficiel, pauvre, avec prédominance de schiste), ont permis la subsistance d'une flore et d'une faune riches et diversifiées, au sein desquelles notre orchis bouffon a trouvé par excellence la place qui lui convenait.

A bien d'autres endroits, par contre, il n'a pas été possible d'intervenir à temps. C'est ainsi que nous avons vu diminuer drastiquement, puis disparaître, les riches populations d'orchis bouffons dans les prairies du Tienne de Boton, bordant la route qui va de Auffe à Belvaux. C'est probablement ce qui s'est aussi produit dans les vastes prairies de la réserve de la Basse Wimbe, dont nous parlons ailleurs dans ce numéro. Il est vraisemblable que ces prairies ont été drainées, engraisées, de façon à en accroître le rendement en matière de plantes fourragères, qui de plus étaient prélevées plus tôt dans l'année que ce n'était le cas dans les autres prairies précitées, aux fins de production du foin.

Avec la reprise en main, par Natagora, des prairies semi-naturelles dans la réserve de Basse Wimbe, ces conditions de rendement ont été abolies, parfois progressivement. Dans certains cas, il faudra parfois attendre plusieurs années avant un retour à la normale, tant ces herbages ont été modifiés, notamment par l'apport d'engrais. Ces prairies faméniennes bénéficiant a priori des mêmes conditions de sol, d'écoulement des eaux, ... que les autres prairies non affectées, devraient retrouver à terme les mêmes caractéristiques de diversité floristique et faunistique. Dans d'autres lignes de ce numéro, nous relatons les « retrouvailles » avec l'orchis bouffon dans deux des prairies de la réserve, dans les unités

⁵ Texte et photos.

⁶ Voir p.ex. <https://www.rtl.be/info/magazine/animaux/les-eleveurs-dans-la-tourmente-la-secheresse-a-fait-exploser-les-prix-du-foin-et-de-la-paille-1093128.aspx>.

de gestion UG001 et UG033, ainsi qu'à proximité de l'UG025, respectivement deux plantes, une plante et cinq plantes. C'est un événement particulièrement heureux, car l'espèce n'avait plus été observée depuis 2005 dans la réserve. Est-ce un signe avant-coureur d'un redémarrage de la biodiversité dans ces prairies de la Basse Wimbe ? L'avenir nous le dira ...

2. L'épipactis de Müller (*Epipactis muelleri*)

L'épipactis de Müller est de découverte récente en Lesse et Lomme (1974). Depuis sa première mention, de nombreuses nouvelles populations ont été détectées, de sorte que vers 2010, l'espèce n'était même plus considérée comme rare dans notre région (TYTECA 2008, 2015).

Depuis quelques années, nous connaissons des printemps particulièrement secs, ce qui a un effet néfaste sur les cultures, ainsi que sur les habitats et espèces sauvages. Certains organismes sont plus affectés que d'autres. C'est ainsi que l'épipactis de Müller a progressivement reculé, à un point tel qu'il était pratiquement devenu invisible en 2019, et plus encore en 2020. Cette observation rejoignait celles effectuées par d'autres prospecteurs de terrain, en d'autres régions de Wallonie, comme dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. En Lesse et Lomme, en 2020, l'espèce n'était plus visible en fleur que dans la pessière de Sur Haurt, au sud de Ave (TYTECA 2020a). Ironie du sort, car c'est, parmi les habitats connus d'*Epipactis muelleri* dans notre région, le plus artificiel qui se puisse imaginer ! Ceci souligne aussi que l'épipactis de Müller est l'une des espèces d'orchidées les plus sensibles aux modifications de conditions d'hygrométrie du sol (TYTECA 2020b).

Le site de Boton, dont il est question ailleurs dans ces lignes, accueillait au début des années 2010



l'une des principales stations de l'épipactis de Müller dans notre région. Même ici, la plante n'était plus visible en 2019 et 2020 ! C'est donc avec un certain soulagement que nous la retrouvions à Boton, lors de notre visite du 13 juin de cette année (Figure 1), encore en boutons mais typique avec ses nombreuses feuilles lancéolées, arquées, retombantes, à bords ondulés.

Il reste à voir si ce soulagement se concrétisera ailleurs dans notre région, et surtout, s'il ne restera pas un événement isolé dans le temps, vu l'évolution des conditions climatiques ...

Figure 1. – L'épipactis de Müller (*Epipactis muelleri*), à Boton (Ave-et-Auffe), 15 juin 2021.

3. Le « retour » de la forme *bicolor* de l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

On sait que l'ophrys abeille recourt quasi systématiquement à l'autopollinisation pour assurer sa reproduction. En raison de la consanguinité qui en découle, il y a une plus grande fréquence de caractères délétères chez cette espèce, qui affectent surtout les fleurs. On connaît un grand nombre d'anomalies florales chez *Ophrys apifera*. L'une de celle-ci est décrite comme étant la forme *bicolor*. Le statut de forme est préférable à celui de variété, car l'anomalie en question apparaît chez des individus isolés, accidentellement, alors qu'une variété concerne plusieurs individus apparentés apparaissant çà et là au sein d'une population d'individus typiques d'une espèce, ou parfois en populations autonomes, en se différenciant des individus typiques par un ou plusieurs caractères.

D'après KREUTZ (2019), le site de Boton est le seul site connu en Belgique où l'on trouve la forme *bicolor*. Elle y est connue depuis les années 1970 ; personnellement je l'y ai rencontrée pour la première fois lors d'une sortie de la Section Orchidées d'Europe des Naturalistes belges, en l'an 2000 (DELFORGE et al. 2001). L'année 2021 constitue pour moi la deuxième rencontre avec la forme *bicolor* à Boton, d'où la perception du « retour » ... Cependant, KREUTZ (2019) indique que la plante aurait été observée en 2013, 2014 et 2016, et que les apparitions se font à des endroits changeants et imprévisibles, ce qui est aussi une caractéristique d'*O. apifera* s.str., qui provient vraisemblablement de son caractère le plus souvent monocarpique (c'est-à-dire que la plante, après avoir fleuri et fructifié, meurt généralement).



Figure 2. – La forme *bicolor* de l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*), Boton, 15 juin 2021.

La forme *bicolor* est remarquable, avec son labelle divisé en deux zones de couleurs distinctes (d'où le nom), la partie basale généralement jaunâtre, parfois lavée de rose, avec des lignes brunâtres plus ou moins marquées et parfois l'ébauche d'un champ basal, la partie sommitale étant d'une couleur brune plus ou moins conforme à ce qu'on observe chez les individus typiques de l'espèce (voir Figures 2 et 3).

Notons encore une particularité de la population de Boton : les individus de la forme *bicolor* possèdent tous des pétales petits et triangulaires, avec souvent une base rosée et un sommet vert (visible sur les Figures 2 et 3), alors qu'en général, les pétales sont allongés, rectangulaires et entièrement rose – violacé, comme cela transparait dans l'abondante iconographie publiée par KREUTZ (2019, 2021).



Figure 3. – La forme *bicolor* de l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*), Boton, 15 juin 2021.

4. Le « retour » de l'orchis grenouille (*Coeloglossum viride*) au Borquet

On connaît la situation précaire de l'orchis grenouille en Lesse et Lomme. Sur la douzaine de populations connues dans les années 1970-80, seules quatre subsistent au cours des années récentes, mais sont particulièrement menacées : d'ouest en est, (1) le site d'Eclaye à Pondrôme, (2) la Terre des Aujes à Revogne, (3) le Tienne du Borquet à Ave, et (4) les Batis d'Haurt à Bure. Le premier site fait actuellement l'objet de mesures de restauration, en vue de sa gestion dans des bonnes conditions, aucune plante d'orchis grenouille n'étant apparue depuis quelques années. Le deuxième site abritait encore quatre plantes jusqu'à l'an dernier. Dans le quatrième site, on n'a plus vu de plantes depuis quelques années ; ce site fait l'objet de mesures d'aménagement, facilitées depuis l'acquisition par Natagora de parcelles jouxtant la RND (Réserve naturelle domaniale) des Batis d'Haurt. Rien de très brillant donc, et on doit se préparer à l'éventualité que l'espèce disparaisse complètement sous peu.

Reste le troisième site, qui est le seul dans lequel j'ai eu le plaisir de voir réapparaître des plantes au cours des trois dernières années ! D'autant plus que le site est localisé dans un périmètre de moins de 200 mètres autour de là où j'habite (les mauvaises langues diront que ceci explique cela, mais je ne céderai pas à la provocation). C'est donc en juin 2019 que, inopinément, je rencontre mon premier orchis grenouille au Borquet depuis ... mais depuis quand ? La réponse sera donnée plus loin. La même plante revient l'année suivante, en 2020 (Figure 4), malgré les conditions de sécheresse que

nous avons connues. Et en 2021 ? Je ne vois plus revenir cette plante ... mais par contre, une autre fait surface, à 28 mètres de la première, et particulièrement robuste (38 cm de hauteur – Figure 5).

Je retourne donc dans mes notes d'époque ... où je retrouve la mention suivante : « 14/06/1980 – Carré 'Ave' 32,5 – 05 [suivant le système de coordonnées que nous utilisons à l'époque] (le long du sentier) : *Coeloglossum viride* !! (une vingtaine de pieds) ». Je ne l'ai plus revu dans l'intervalle. Donc, une absence de près de 40 ans, avant ce « retour » ... Mais ... y suis-je retourné aux bons moments ? Et si le *Coeloglossum* n'avait en réalité jamais disparu de ce site ? En réalité, peut-être les bonnes conditions étaient-elles réunies ici pour qu'il subsiste (pente nord, mi ombre, sol schisteux, donc biotope frais, pas trop éclairé ; pâturage en période favorable) ?

Épilogue

Et si, en matière de « retour », c'était tout simplement le prospecteur qui n'était pas « retourné » ? Sans doute ne peut-on généraliser cette conclusion aux trois autres situations évoquées dans cet article : certainement pas pour l'orchis bouffon, peut-être pas pour l'épipactis de Müller, mais peut-être bien pour *Ophrys apifera* var. *bicolor* ...



Figures 4 et 5. – L'orchis grenouille (*Coeloglossum viride*) au Borquet, à Ave. A gauche, 30 mai 2020 ; à droite, 16 juin 2021.

Références

- DELFORGE, P., MAST DE MAEGHT, J. & WALRAVENS, M., 2001.- Section Orchidées d'Europe – Bilan des activités 1999-2000. *Natural. Belges* **82** (Orchid. 14) : 1-18.
- KREUTZ, C.A.J., 2019.- De Orchideeën van de Benelux. 2 vol., 1295 pp. Kreutz Publishers, Sint Geertruid (Pays-Bas).
- KREUTZ, C.A.J., 2021.- Orchideeën van de Benelux (veldgids) – Orchidées du Benelux (guide de terrain) – Orchideen des Benelux (Feldführer) – Orchids of the Benelux (field guide). 256 pp. Kreutz Publishers, Sint Geertruid (Pays-Bas).
- TYTECA, D., 2008.- Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n° 3, Gembloux, 216 pp.
- TYTECA, D., 2015.- Évolution récente des populations et habitats d'orchidées en Lesse et Lomme (2008 –2014). *Cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse* n° 6 : 43 pp.
- TYTECA, D., 2019.- L'orchis singe fleurit à nouveau au Cobri. *Les Barbouillons* n° 307 : 58-60.
- TYTECA, D., 2020a.- Les *Epipactis* précoces de Lesse et Lomme. *Les Barbouillons* n° 312 : 16-20.
- TYTECA, D., 2020b.- Impact des facteurs environnementaux sur les orchidées des pelouses calcicoles en 2020 et conséquences pour la gestion – Une approche empirique. *Les Barbouillons* n° 314 : 22-29.



Orchis bouffons (*Anacamptis morio*), Grand Brayon (Basse Wimbe, à proximité de l'UG025 – voir Figure 1, page 24), 13 mai 2021 (D. TYTECA).

Chronique de l'environnement

Réunion de la Commission Permanente de l'Environnement

samedi 19 juin à Sohier (en présentiel)

Damien DELVAUX, Daniel TYTECA, Marc PAQUAY

Participants : Michel DAVID, Jean-Claude LEBRUN, Brigitte & Daniel TYTECA, Henri DE LAMPER, Véronique LEMERCIER, Damien DELVAUX. Excusés : Marc PAQUAY, Patrick LIGHEZZOLO.

On y a abordé les points suivants :

- **Projet d'extension de la carrière des Limites**

La carrière des Limites était à l'origine une exploitation familiale. Des réserves suffisantes avaient été prévues au plan de secteur pour l'avenir. Cependant l'entreprise ayant été cédée à un groupe privé international, des investissements importants ont été réalisés et la production a été fortement augmentée. Les réserves ont été de ce fait épuisées plus rapidement que prévu lors de l'établissement du plan de secteur. La direction souhaite donc une révision du plan de secteur, pour augmenter les réserves afin de pouvoir continuer l'exploitation à un rythme soutenu dans les 30 prochaines années. Il s'agit d'augmenter le volume des terrils actuels au nord de la carrière en repoussant la limite actuelle jusqu'au niveau de chemin qui parcourt le bois de Sur Haur en son milieu, d'étendre l'exploitation en direction du sud (au niveau des terrains déjà utilisés pour le stockage de matériel et de blocs), approfondir de manière significative la carrière actuelle, sous le niveau de la nappe aquifère, et enfin d'étendre l'exploitation latéralement vers l'est, en direction du Parc Résidentiel les Brûlins.

Une réunion d'information publique a eu lieu le 21 septembre 2020 à Han-sur-Lesse concernant un avant-projet de révision des plans de secteur pour l'extension future de la Carrière des Limites. Les NHL ont par la suite envoyé leurs observations le 4 octobre 2020 (voir Barbouillons n° 312, pp. 42-44). Des représentants de l'ASBL Co-propriété Les Brûlins ont demandé à pouvoir être entendus par les NHL afin de coordonner une action éventuelle. Pour ce point, ils étaient représentés par Wendy DECAT et Michael....

Les NHL préfèrent ne pas être associés à un éventuel comité de défense des intérêts des riverains, mais proposent leur appui pour tout ce qui concerne la protection de l'environnement naturel. Il nous semble difficile et peu constructif de s'opposer directement à ce projet, mais préférable d'essayer de le cadrer en fonction des observations faites lors des inventaires et d'obtenir des mesures compensatoires aux abords du gisement comme des petites zones "décapées" mises sous statut préservé (pour le Petit Gravelot, l'Alouette lulu, plantes et insectes des friches calcicoles...).

En attendant une éventuelle enquête publique, et vu que le pourtour de la carrière actuelle est encore incomplètement connu d'un point de vue naturaliste, il a été décidé d'organiser une série de sorties pour compléter les inventaires. En ce 29 mai dernier, les NHL ont effectué une prospection autour de la carrière des Limites, et en particulier dans la partie occidentale du bois de Sur Haur située juste au nord des terrils. Un site à orchidées particulièrement riche a été noté dans un bois de pins noirs d'Autriche (voir ce Barbouillon). Une sortie champignons est également prévue cet automne (voir agenda dans ce numéro des Barbouillons).

- **Projet d'extension de la carrière du Fond des Vaulx**

La situation est similaire à celle de la carrière des Limites. En prévision d'une demande de révision du plan de secteur, nous avons organisé 3 séances de prospection dans la zone d'extension potentielle, dans le bois de Hart, dont la dernière ce 24 avril dernier (ce Barbouillon). Les rapports des deux autres prospections étant parus respectivement dans les Barbouillons n°312, pp. 21-26 et 3013 (pp. 22-27 et 35).

- **Mise au point sur le projet de Jardin des Paraboles à Lessive**

Le collectif des Antennes de Lessive, présidé par Myriam HILGERS, a été fort actif contre le projet de jardin des paraboles à Lessive et notre lettre de recours envoyée dans le cadre de la dernière enquête publique a été largement mise en évidence par ce comité (Les Barbouillons n° 313, pp. 42-52). Malheureusement, malgré tous les efforts, le Collège communal (Bourgmestre et échevins) a émis un avis positif en faveur du projet de créer un 'village intergénérationnel smart-éco...' qui serait en réalité un village de vacances.

Une bataille est perdue, mais le combat n'est pas fini. Il se situe à présent au niveau de la Région wallonne. Le collectif des Antennes de Lessive coordonne les actions. Les NHL continuent à apporter leur soutien. Une manifestation est prévue le dimanche 27 juin, à laquelle les NHL participeront.

- **Mise au point sur l'action Stop Dérive Chasse**

Le collectif Stop dérive chasse, dont les NHL sont membre fondateur, a aussi été fort actif. Un Livre blanc de 130 pages et de haute facture a été publié en février de cette année (<https://stopderiveschasse.be/2021/02/11/le-livre-blanc-des-derives-de-la-chasse-en-wallonie/>).

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux a fait un appel de fonds pour l'engagement d'un Chargé de Projet afin de gérer les actions du collectif. Les NHL ont décidé de verser une somme de 2000 €. Selon Michel DAVID, la Ligue aurait des fonds pour 2 années de salaires. Les candidatures sont en cours d'examen.

Différentes lettres ont été envoyées, à Willy BORSUS et Céline TELLIER. Une entrevue a été obtenue avec Willy BORSUS, le Ministre de la chasse, ce 4 mai dernier, mais la rencontre fut décevante (<https://stopderiveschasse.be/2021/06/02/stop-derives-chasse-rencontre-le-ministre-willy-borsus-une-rencontre-decevante/>).

Dernièrement la commune de Stoumont a perdu sa certification PEFC suite au déséquilibre forêt/gibier. Le collectif a envoyé une lettre au Bourgmestre.

- **Carrière de Kaolin Transinne : remblai dans la fosse ouest**

D'après Jean-Claude, la commune de Libin était à peine au courant de ce remblai qui serait clandestin. Dossier à suivre. Il est proposé de contacter Denis HERMAN (DNF) pour plus d'informations.

- **Tienne de Boton (comportement de certains visiteurs)**

Sophie DRICOT nous a signalé le comportement inadéquat d'une automobiliste qui s'est engagée sur le chemin (sans issue) qui mène vers le site naturel des Bottons entre Auffe et Belvaux. Il s'agit d'un site Natura 2000 et SGIB bien connu des NHL mais sans statut réel. Le site est géré par Ardenne et Gaume, avec les NHL (voir les Barbouillons n° 310, pp. 23-26 et ce numéro). Il n'y a pas de panneau signalant l'intérêt particulier de ce site et l'importance de le protéger.

Cet incident rappelle la nécessité d'effectuer des démarches auprès du DNF de Rochefort pour tenter de faire activer la mise sous statut de RND de toutes les zones en restauration (30 hectares au total + Boton + Tienne Saint-Inal + Borquet + d'autres sites éventuels). La mise sous statut protégé pourrait

renforcer la surveillance par le DNF. L'éventualité de l'installation d'un panneau explicatif a été envisagée, mais celui-ci pourrait attirer une attention malveillante. Considérant que ce type de comportement signalé par Sophie DRICOT est exceptionnel, il a été décidé de ne pas retenir cette éventualité.

- **Bois d'Ellinchamps**

Le Bois d'Ellinchamps, situé en rive droite de la Lesse en aval de la carrière de Resteigne, est un bois communal caractérisé par une hêtraie calcicole à orchidées avec notamment *Epipactis neglecta*. Un martelage y a été effectué récemment en vue de l'exploitation de 250 beaux hêtres. Faisant suite à son intervention dans les Barbouillons n° 314, pp. 50, Marc PAQUAY suggère que nous maintenions notre position en opposition au principe du martelage par la commune. La situation semble difficile vu le statut imprécis des Réserves Forestières sous une ancienne législation. Une interpellation de la Ministre de l'Environnement pourrait être envisagée afin de régulariser la situation et donner un statut de protection fort pour toutes les Réserves Forestières (ancienne législation et RF intégrales).

- **Réunion Biodiversité commune de Wellin**

Les NHL ont été invités à une réunion organisée par la commune de Wellin concernant le projet Biodiversité proposé par la Ministre Céline TELLIER. Il s'agit d'un appel à projet pour un montant de 12.000€ par bénéficiaire et par an pour des actions dans sites dont la commune est propriétaire ou pour lesquels elle a signé une convention de gestion de plus de 15 ans. Nous n'avons pas pu y participer (pour cause d'agenda), mais nous avons proposé notre aide dans l'évaluation des projets proposés.

- **Fonds pour la nature du WWF**

Corentin ROUSSEAU nous informe que, pour son 60e anniversaire, le WWF a lancé un fond spécial pour aider à la concrétisation de petits projets locaux dédiés à la nature. Un montant de 2.500 à 5.000€ est alloué pour des projets portés par des organisations non-lucratives (<https://fonds.wwf.be/fr/accueil/>). Les dossiers doivent être introduits pour le 24 septembre au plus tard. Marc PAQUAY suggère que l'on pourrait rentrer un petit projet pour l'amélioration de la mare de Cobri (creuser un canal d'amenée d'eau à partir du petit ruisseau car l'alimentation par les sources est insuffisante). Patrick LIGHEZZOLO propose son aide.

- La prochaine réunion est fixée au vendredi 24 septembre.

***** Dernière minute ***** - Au moment où nous bouclons le *Barbouillons*, une nouvelle vient de tomber à propos du Jardin des Paraboles. Nous reproduisons ci-dessous le message adressé par Myriam HILGERS et Pol BOUCHE à tous les sympathisants de l'action « Sauvons la Forêt » du Collectif des Antennes de Lessive :

Chers amis et défenseurs du bois de la Héronnerie,

C'est enfin de bonnes nouvelles que nous pouvons vous annoncer : le permis d'urbanisme a été refusé suite à l'avis négatif du fonctionnaire délégué de la Région ! Nous ne disposons pas encore de son avis motivé complet mais c'est, assez logiquement, la non-conformité des fonctions par rapport au plan de secteur qui constitue la justification principale du refus.

C'est un énorme soulagement pour tous ceux qui s'engagent pour protéger l'environnement, pour changer la façon d'occuper le territoire et pour remettre les citoyens au cœur de la décision politique. L'histoire n'est pas finie bien sûr. Le promoteur annonce qu'il va aller en recours et la forêt n'est pas encore protégée. Mais les perspectives s'ouvrent enfin. On va pouvoir imaginer ensemble la suite de l'histoire.

Merci à tous pour votre soutien indéfectible. Merci pour votre présence nombreuse à la manif du 27/06 qui fut une belle réussite. Vous retrouverez les photos et les dernières nouvelles dans nos derniers posts. On vous souhaite de très belles vacances,

Pour le comité des Antennes, Myriam HILGERS et Pol BOUCHE

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

www.naturalistesdelahautelesse.be



L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts]:

- 1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
- 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
- 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Pour devenir membre

Cotisation annuelle 2021 : 10 euros par personne (max 30 euros par famille) pour accéder aux activités et services de l'Association et recevoir les Barbouillons en version électronique. Un supplément de 20 euros (en plus de la cotisation personnelle) est à payer par ceux qui souhaitent recevoir les Barbouillons en version papier.

A verser au compte à partir du premier janvier : « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl », 6921 Chanly
IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB en indiquant les communications suivantes :

- « Cotisation + le montant de la cotisation + noms et prénoms de chaque membre cotisant »
- (Eventuellement) : « Barbouillons version papier : 20€ »

Si possible nous communiquer aussi un numéro de téléphone et une adresse email.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal : poste de Rochefort.

Agrément poste n° P701235

Date de dépôt : 23 mars 2021

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur

Editeur: D.Tyteca Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe
- 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Le Comité

Damien DELVAUX de FENFFE, Président, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve - 0471 97 84 10, damien.delvaux@skynet.be,

Daniel TYTECA, Vice-Président, Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe - 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Véronique LEMERCIER, Secrétaire, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve, 0495 893 974
veronique.lemercier@gmail.com

Michel LOUVIAUX, Trésorier, Avenue du Monument, 9, 6900 Marche-en-Famenne - 084 31 20 59, michel.louviaux@marche.be

Jacques MERCIER, Bibliothécaire, Rue de Rochamps 44, 5580 Han-sur-Lesse - 084 389 851, jacquesmercier@skynet.be

Philippe CORBEEL, Administrateur, Rue Boverie, 12, 6921 Chanly, 084 38 72 72, p.corbeel@hotmail.com

Myriam HILGERS, Administratrice, Rue Emile Deroover, 7, 1081 Koekelberg

L'association est une Association régionale environnementale agréée par décret AGW 15 mai 2014. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (D GARNE-DGO3). Association membre d'Inter-Environnement Wallonie.



A.S.B.L., Société fondée en 1968 || N° d'entreprise : 412936225 || Siège social: 6921 Chanly